

RAPPORT FINANCIER



RAPPORT D'ACTIVITÉ



EXERCICE 2024

SOMMAIRE

- Présentation du CDG 16.....p. 3
- Bilan Financier général.....p. 7
- Activité des Services.....p. 16
 - Pôle Gestion des Ressources Humaines.....p. 17
 - Pôle Emploi-Mobilité.....p. 26
 - Pôle Santé et conditions de travail.....p. 34
 - Pôle Administration générale.....p. 43
 - Direction Générale.....p. 46
 - Synthèse.....p. 52
- Perspectives.....p. 53
- Glossaire.....p. 55



LE CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE LA CHARENTE

PRÉSENTATION

LE TERRITOIRE

Au 1/01/2024

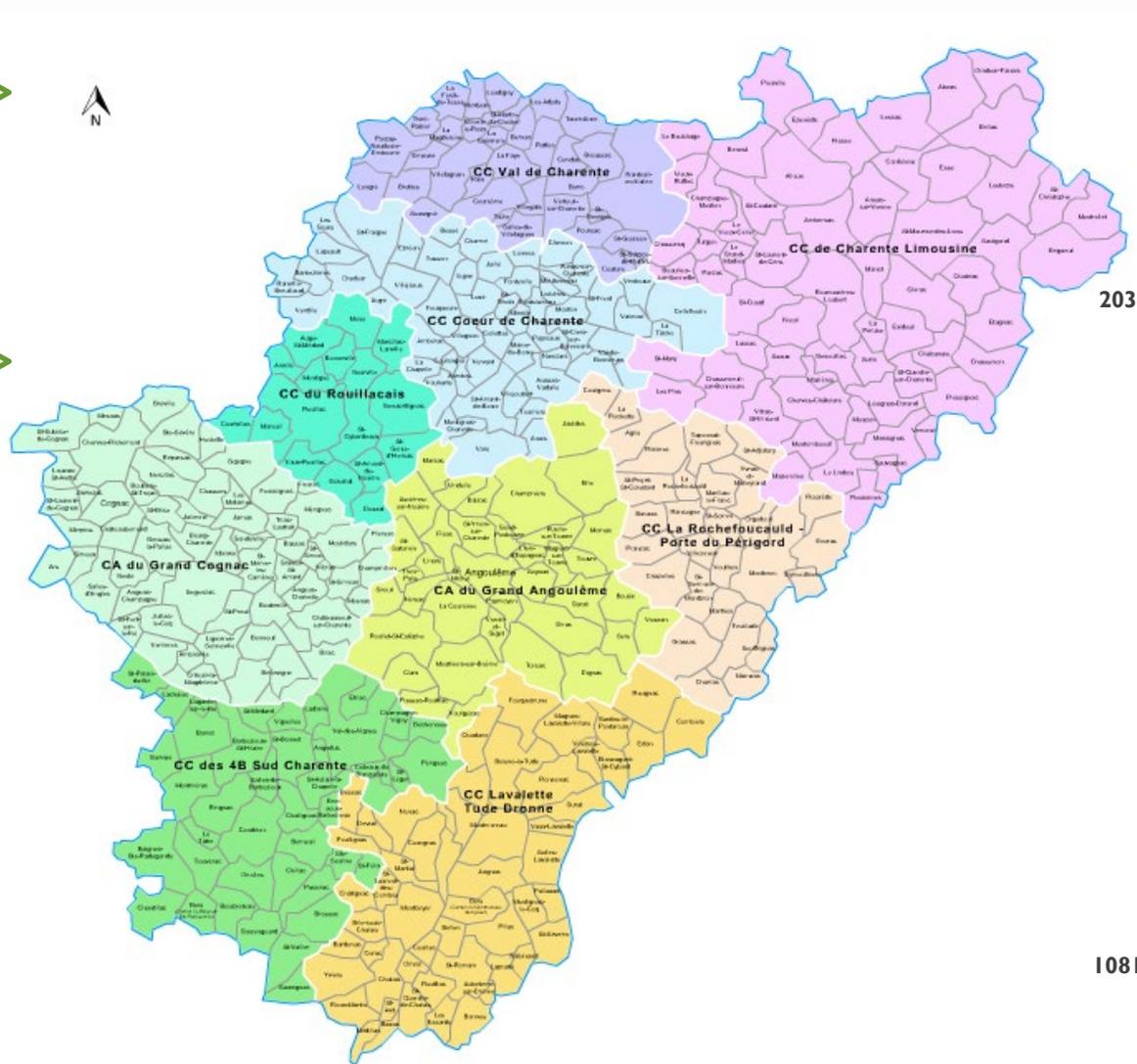
361
communes
affiliées

103
établissements
publics affiliés
dont 28 volontaires

310 195 hab.*
(-116)

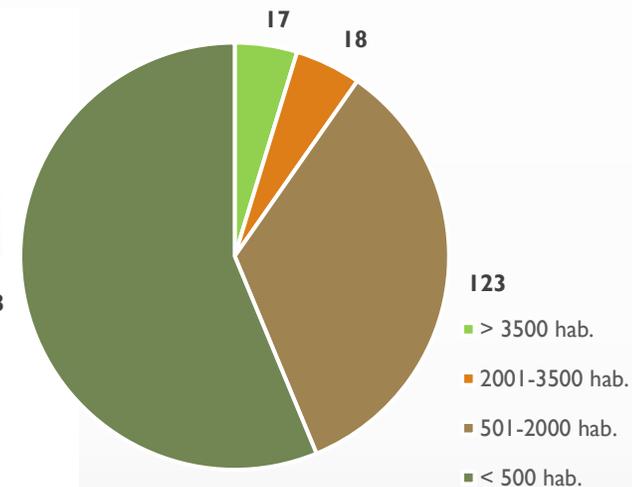
6 462
carrières gérées

dont
1 159
contractuels

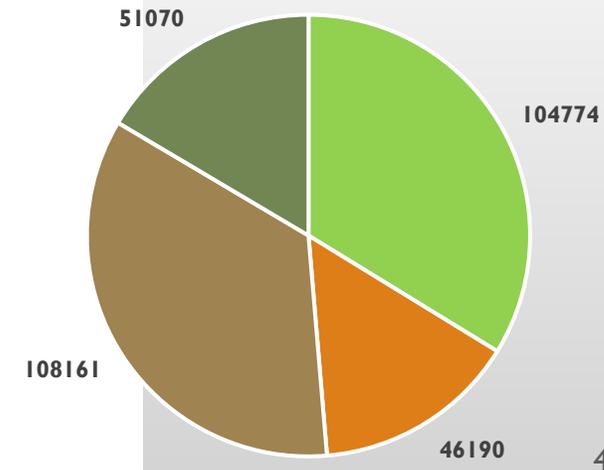


AFFILIÉS

Nombre de communes par strate



Nombre d'habitants



*INSEE – recensement 2022

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Au 1/01/2025

PRESIDENT : M. Patrick BERTHAULT - Conseiller Municipal de MAINE-DE-BOIXE

1ère Vice-Présidente : Mme Monique CHIRON - Maire de VOEUIL-ET-GIGET

2ème Vice-Présidente : M. Michel GERMANEAU - Maire de LINARS

3ème Vice-Président : Mme Sylviane BUTON - Conseillère municipale de VERVANT

4ème Vice-Présidente : M. Anna ANDRÉ - Conseillère municipale de LA CHAPELLE

Membres titulaires du Conseil d'Administration :

Collège des communes:

M. Daniel ROUHIER – Conseiller municipal de BRIE
Mme Sylvie MAILLOCHAUD – Adjointe au Maire de BALZAC
M. James CHABAUTY - Maire de MONTIGNAC-SUR-CHARENTE
M. Patrick ROUX – Adjoint au Maire de MARSAC
Mme Patricia LAINÉ – Adjointe et Maire de FLÉAC
Mme Fabienne GODICHAUD – Maire de SAINT-MICHEL
Mme Sandrine PRECIGOUT – Maire de TERRE-DE-HAUTE-CHARENTE
Mme Virginie LEBRAUD – Maire de CHIRAC
M. Michaël CANIT – Maire de SAINT-SORNIN
Mme Brigitte BAPTISTE – Maire de TOUVRE
M. Jérôme DESBROSSE – Conseiller municipal de MONTMOREAU
Mme Françoise DELAGE – Maire de DIGNAC
Mme Francine PINEAU – Maire de MOUTON

Collège des établissements publics :

M. Christian BARDET – Président du syndicat mixte d'alimentation en eau du Sud-Charente
Mme Sonia PAPILLAUD – Conseillère syndicale SIVOS Cellettes – Maine-de-Boixe
M. Eric PINAUD – Vice-Président de la CdC de Charente-Limousine

Collège spécifique :

Mme Laëtitia REGRENIL – Département de la Charente
Mme Hélène GINGAST – Département de la Charente
Mme Sandra ROS – Ville d'ANGOULÊME
Mme Sophie FORT – Ville d'ANGOULÊME
Mme Anne-Laure WILLAUMEZ – CCAS D'ANGOULÊME
M. Eric BIOJOUT – Communauté d'Agglomération du Grand Angoulême

C.S.T. / F.S

**Présidente :
Mme CHIRON**

C.A.P. / C.C.P.

**Présidente :
Mme ANDRÉ**

Conseil de discipline
**Présidente :
Mme Romane BRÉJEON**

5 C.A. : 26 février, 25 mars,
1^{er} juillet, 28 octobre,
16 décembre

46 délibérations (-25%)

LE PERSONNEL

Au 31/12/2024

PÔLE ADMINISTRATION GÉNÉRALE

FINANCES-ACHATS-DROIT SYNDICAL Françoise MICHEL

C.N.A.S. / C.D.A.S. Manelle REZIG

INFORMATIQUE - DPD Mickaël LINET-BOUVET

ENTRETIEN DES LOCAUX Valérie NOUVON
Martine CAUTE
Frédéric GIRY

ARCHIVES Emilie CHAMOULEAU

PÔLE GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

Edith VERGEZ

P.S.C / CHÔMAGE / DÉONTOLOGIE

INSTANCES STATUTAIRES Audrey CHAUVET
Mélissa VOUDON

PAIE Romy FENIOU
Stéphanie PLUYAUD
Emeline ROBIER

RETRAITE Catherine FRANÇOIS
Nathalie GARDAIS

NUMÉRISATION DES DOSSIERS Patricia MARTAGUET-
RICHER

DIRECTION GÉNÉRALE

Laurent CORNEIL

DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE

Marjorie CHAUVET

SECRETARIAT / ACCUEIL

Manelle REZIG

JURISTE

Adeline TRILLAUD

Services mutualisés :

- Observatoire régional de l'emploi et des données sociales (12 CDG)
- Expertise juridique / production documentaire (12 CDG)
- Déontologie – laïcité (10 CDG)
- Organisation des concours et examens pro. (8 CDG)
- Chômage (CDG17)

PÔLE EMPLOI-MOBILITÉ

Armelle ANDRIEUX

EMPLOI / CONCOURS / RECRUTEMENT / REMPLACEMENT-RENFORT
G.P.E.E.C. / R.S.U. / C.E.P.

Caroline DANTON
Chelsea FORESTIER
Véronique COTRON (SMI) – Elisa FLAUD

PÔLE SANTÉ ET CONDITIONS DE TRAVAIL

MÉDECINE DU TRAVAIL Dr. JAMMET
Aurélie QUÉLARD / Marie PARINET / Aurélie DEBAILLEUL /
Elodie PIVETEAU / Anaïs COUSTET / Justine VIENNE
Véronique BORDRON / Sophie DESMET / Maryline MEUNIER

HYGIÈNE, SÉCURITÉ ET CONDITIONS DE TRAVAIL
Sigrid COLIAT
Naïs BOUTENEGRE

CIMETH Elodie CAVROT /Aurore CARTOU

DIÉTÉTIQUE Elsa MANANT

ASSURANCE DES RISQUES STATUTAIRES Emmanuel CAILLON
Isabelle CARNEIRO

ASSURANCE / INSTANCES MÉDICALES Margaux JORET
Aline TERRADE

260
jours de
formation
(40 agents)

43 agents

40,7 E.T.P.

16 cat. A

9 cat. B

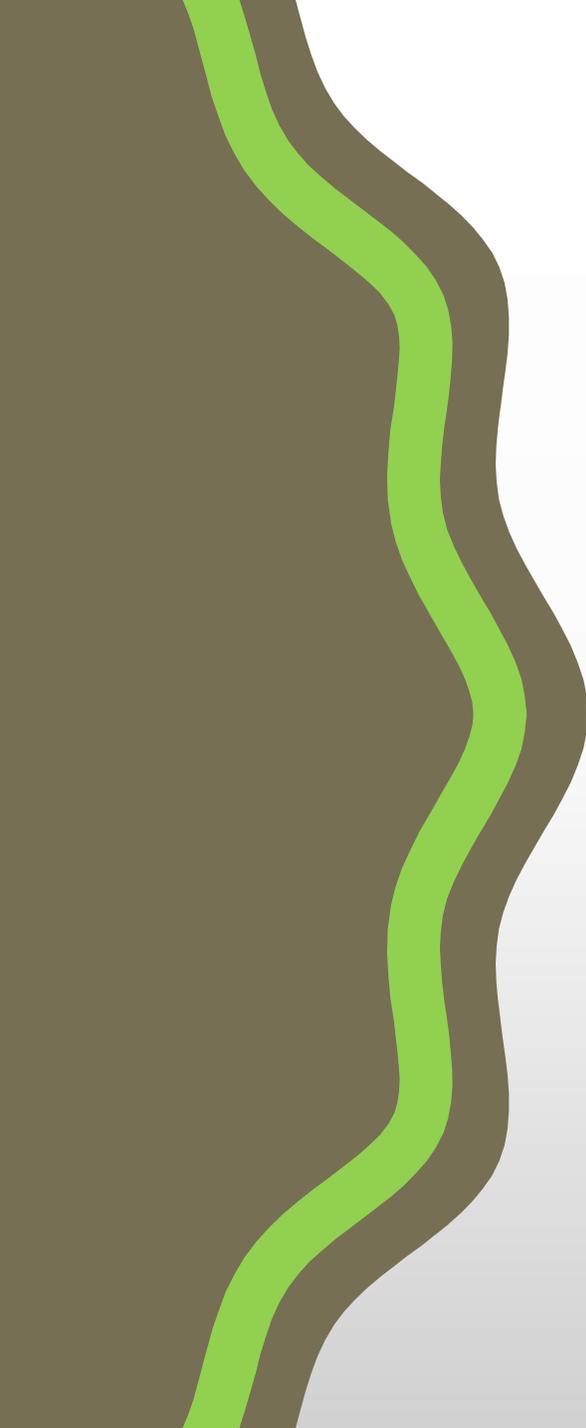
17 cat. C

1 apprenti

33 titulaires/CDI

10 contractuels
(CDD)





BILAN FINANCIER GÉNÉRAL

EXERCICE 2024

EXÉCUTION BUDGÉTAIRE

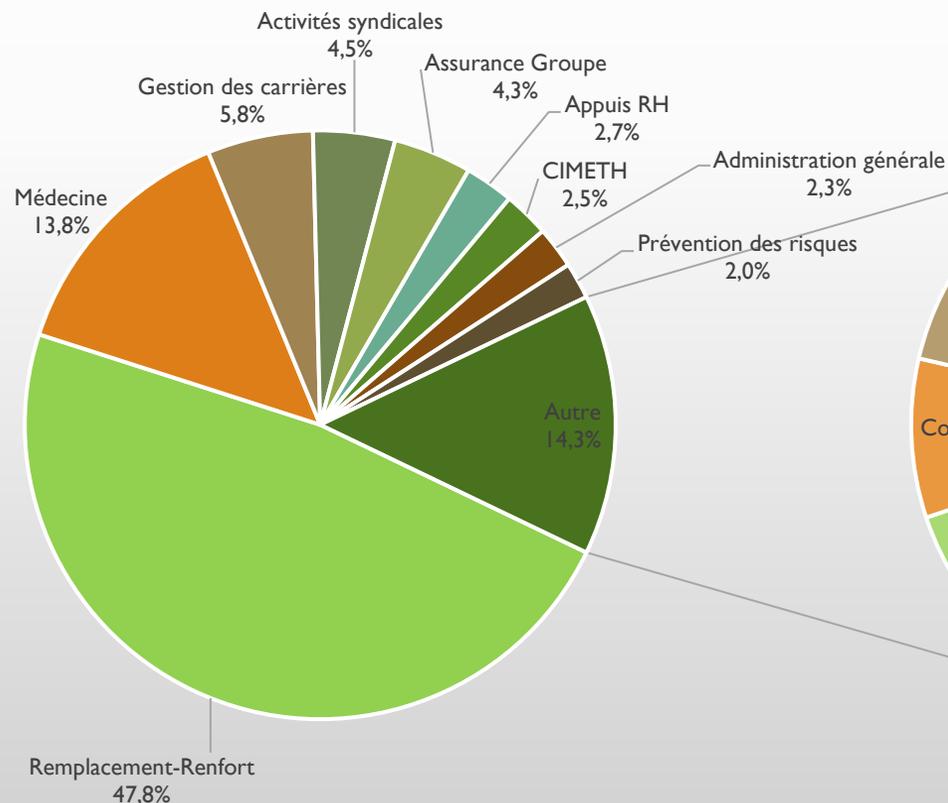
Section de Fonctionnement - DEPENSES

DEPENSES		C.A. 2023	B.P.2024	C.A. 2024	CA23/CA24
Charges à caractère général	c/011	305 881,57 €	435 500,00 €	336 213,01 €	9,9%
Charge de personnel	c/012	4 280 748,30 €	5 453 780,00 €	4 835 240,88 €	13,0%
Autres charges de gest° courante	c/65	341 926,97 €	384 920,00 €	375 488,02 €	9,8%
Charges financières	c/66	1 796,38 €	800,00 €	783,22 €	-56,4%
Charges exceptionnelles	c/67	2 159,05 €	5 000,00 €	3 766,01 €	74,4%
Dotations aux amortissements	c/68	66 757,62 €	120 000,00 €	114 873,56 €	72,1%
FONCTIONNEMENT		4 999 269,89 €	6 400 000,00 €	5 666 364,70 €	13,3%

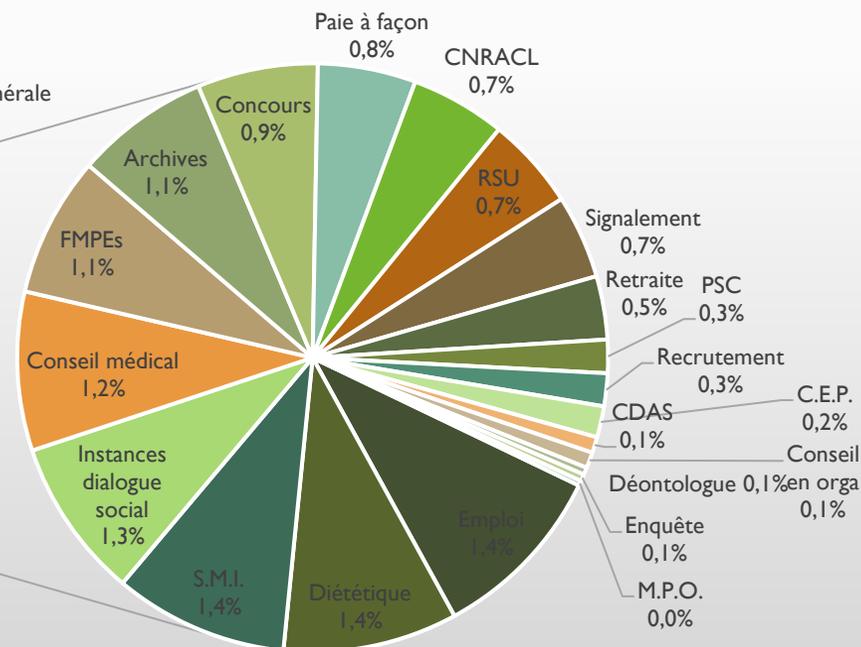
Les dépenses totales de fonctionnement sont exécutées à hauteur de **88,5%** du prévisionnel.

Elles sont en nette progression par rapport à 2023, notamment **+13%** sur les charges de personnel en lien avec les mesures salariales, l'activité du service Remplacement-Renfort et le développement du CDG.

Les charges générales sont également dynamiques (**+9,9%**) malgré le reflux des dépenses d'énergie.



Répartition par activités



EXÉCUTION BUDGÉTAIRE

Section de Fonctionnement - RECETTES

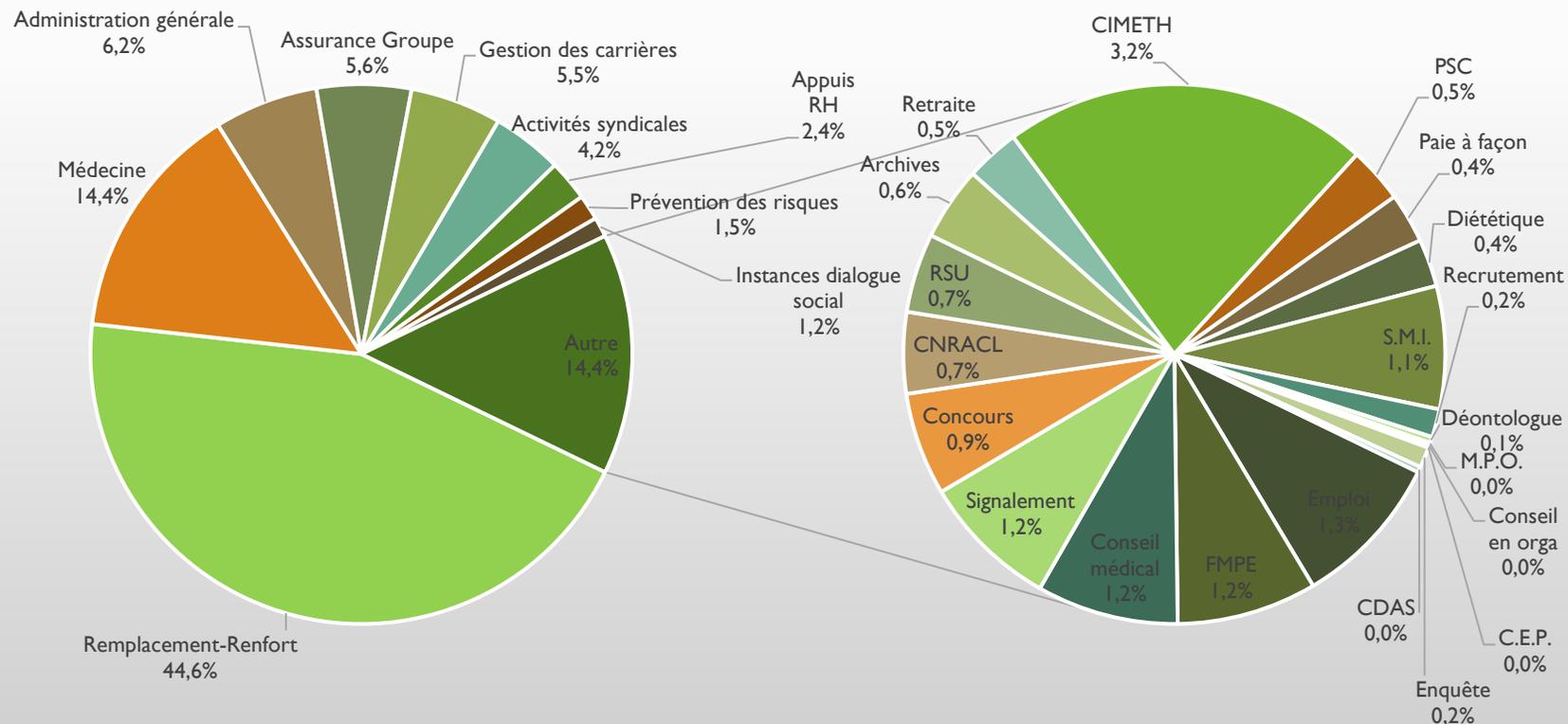
Excédent 2022 = 1 040 591 €
 Excédent 2023 = 1 220 470 €
 Excédent 2024 = 1 531 064 €

RECETTES		C.A. 2023	B.P.2024	C.A. 2024	CA23/CA24
Excédent antérieur reporté	c/002		1 183 184,70 €		
Atténuation de charges	c/013	79 671,76 €	5 000,00 €	18 155,22 €	-77,2%
Produits des activités	c/70	4 688 741,73 €	4 967 595,30 €	5 696 657,60 €	21,5%
Dotations, subventions, participations	c/74	85 711,27 €	226 520,00 €	246 411,78 €	187,5%
Autres produits de gestion courante	c/75	364 328,50 €	17 700,00 €	50 593,53 €	-86,1%
Produits exceptionnels	c/77	108,53 €	0,00 €	2 426,16 €	2135,5%
FONCTIONNEMENT		5 218 561,79 €	6 400 000,00 €	6 014 244,29 €	15,2%

Répartition par activités

Les recettes totales de fonctionnement sont exécutées à hauteur de **115%** du prévisionnel. Elles progressent davantage que les dépenses.

Les produits des services sont les plus dynamiques, dont les cotisations obligatoires **(+10%)** correspondant à l'évolution des bases de masses salariales des collectivités affiliées et non-affiliées. L'exercice a vu le versement du 2d acompte de la convention FIPHFP.



EXÉCUTION BUDGÉTAIRE

Section d'Investissement

DÉPENSES		C.A. 2023	B.P.2024	C.A. 2024	CA23/CA24
Emprunts et dette	c/016	40 360,12 €	25 000,00 €	25 000,00 €	-38,1%
Immo. Incorporelles	c/20	54 376,08 €	57 320,00 €	14 664,00 €	-73,0%
Immo. Corporelles	c/21	93 431,04 €	82 680,00 €	66 475,90 €	-28,9%
Immo. En cours	c/23	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
Participation, créances	c/26	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
INVESTISSEMENT		188 167,24 €	165 000,00 €	106 139,90 €	-43,6%

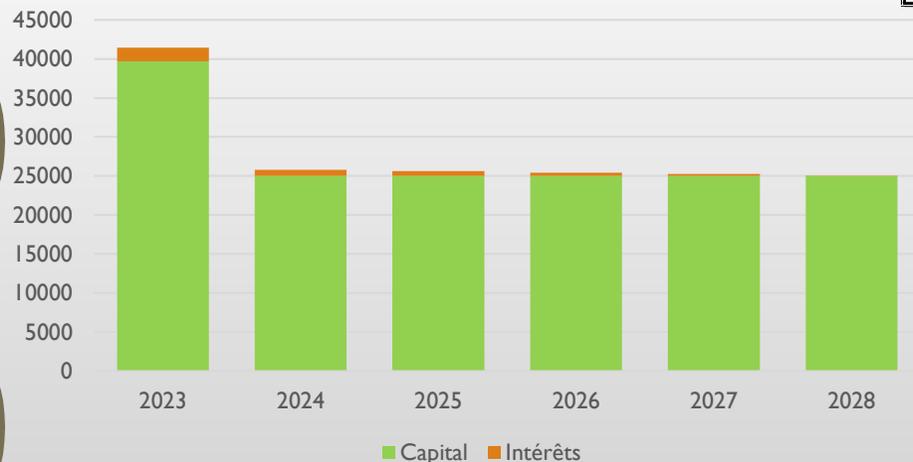
- Les dépenses réelles d'investissement comprennent :
- Le remboursement du dernier prêt pour un total de **25 000 €** de capital,
 - Le rééquipement du service médecine : **12 814€**,
 - L'achat de mobiliers : **12 194 €**
 - L'achat de 2 véhicules de service : **24 613 €**
 - Des travaux sur le site : **7 261€**

43 274 € de Restes à Réaliser (nouveau S.I. paie et GED) seront reportés sur l'exercice 2025.

Etat de la dette au 31/12 :

CRD = 93 750 €

Annuités



RECETTES		C.A. 2023	B.P.2024	C.A. 2024	CA23/CA24
Excédent de fonctionnement capitalisé	c/1068	55 939,40 €	20 759,24 €	20 759,24 €	-62,9%
Dotations, fonds divers	c/10	6 036,19 €	7 715,00 €	7 715,03 €	27,8%
Emprunts	c/16	75,49 €	0,00 €	0,00 €	-100,0%
Opération de section à section	c/40	66 757,62 €	120 000,00 €	114 873,56 €	72,1%
Solde d'exécution excédentaire	c/001	-	16 525,76 €		
INVESTISSEMENT		128 808,70 €	165 000,00 €	143 347,83 €	11,3%

L'exécution présente un excédent de **37 207,93 €**.

Les recettes se limitent au FCTVA (7 715€) et aux amortissements des immobilisations (114 874 €).

Une partie de l'excédent de fonctionnement avait été capitalisé : 20 759,24€ pour équilibrer la section.

L'excédent antérieur reporté se porte à **10 384 €** déduction faites des RAR.

SITUATION FINANCIÈRE

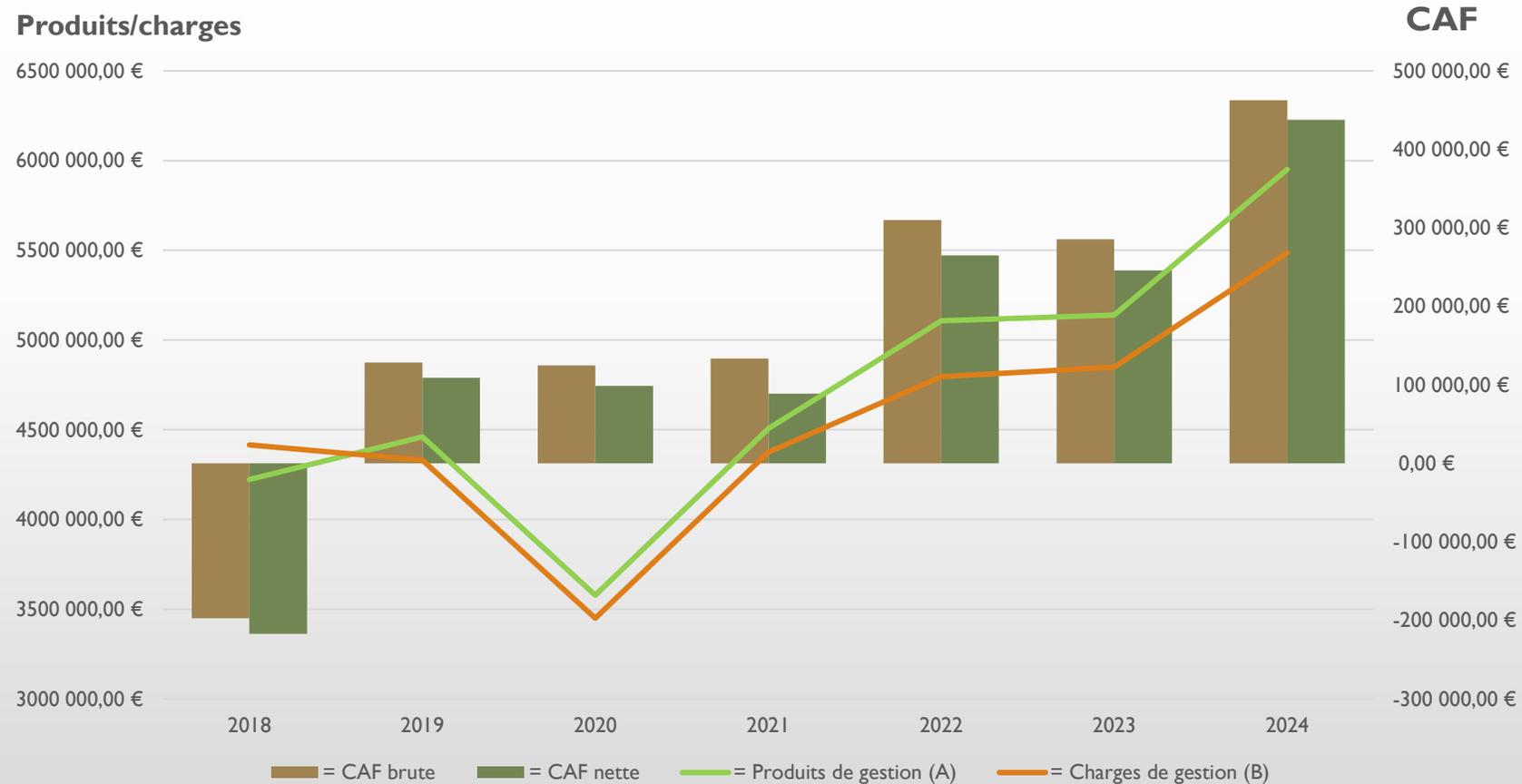
Constitution de la Capacité d'Autofinancement (CAF)

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	Evolution moyenne annuelle
Ressources d'exploitation	4 022 441,35 €	3 714 312,58 €	3 763 444,12 €	4 195 371,04 €	3 845 730,80 €	3 900 257,57 €	3 194 059,65 €	4 176 810,31 €	4 486 686,20 €	4 688 741,73 €	5 696 657,60 €	5,32%
Dotations, subvention, participations	244 650,36 €	54 691,00 €	375 897,16 €	247 500,89 €	68 535,18 €	258 539,95 €	69 957,66 €	5 622,62 €	273 661,18 €	85 711,27 €	246 411,78 €	-5,14%
Autres	269 701,15 €	337 777,04 €	359 809,44 €	372 977,59 €	309 417,57 €	302 269,07 €	313 969,64 €	323 960,15 €	346 531,32 €	364 328,50 €	7 761,98 €	-38,09%
= Produits de gestion (A)	4 536 792,86 €	4 106 780,62 €	4 499 150,72 €	4 815 849,52 €	4 223 683,55 €	4 461 066,59 €	3 577 986,95 €	4 506 393,08 €	5 106 878,70 €	5 138 781,50 €	5 950 831,36 €	3,56%
Charges à caractère général	527 397,77 €	645 517,69 €	606 535,03 €	536 863,66 €	578 851,37 €	526 789,92 €	350 733,51 €	360 662,13 €	353 147,30 €	305 881,57 €	336 213,01 €	-7,11%
Charges de personnel (nettes =c/012-64198-6419-7588)	3 742 889,95 €	3 480 176,19 €	3 450 955,32 €	3 804 918,85 €	3 572 775,80 €	3 579 372,11 €	2 886 403,04 €	3 744 178,82 €	4 095 147,36 €	4 201 725,98 €	4 774 254,11 €	4,14%
Autres charges de gestion	167 556,22 €	209 129,21 €	232 486,47 €	247 448,00 €	263 585,80 €	224 951,55 €	212 640,12 €	270 942,94 €	347 960,66 €	341 926,97 €	375 488,02 €	6,18%
= Charges de gestion (B)	4 437 843,94 €	4 334 823,09 €	4 289 976,82 €	4 589 230,51 €	4 415 212,97 €	4 331 113,58 €	3 449 776,67 €	4 375 783,89 €	4 796 255,32 €	4 849 534,52 €	5 485 955,14 €	3,12%
Excédent brut de fonctionnement (A-B)	98 948,92 €	-228 042,47 €	209 173,90 €	226 619,01 €	-191 529,42 €	129 953,01 €	128 210,28 €	130 609,19 €	310 623,38 €	289 246,98 €	464 876,22 €	10,50%
en % des produits de gestion	2,18%	-5,55%	4,65%	4,71%	-4,53%	2,91%	3,58%	2,90%	6,08%	5,63%	7,81%	6,70%
Résultat financier réel	12 894,96 €	10 139,09 €	-7 286,75 €	-5 261,54 €	-4 716,41 €	-3 922,33 €	-2 879,85 €	-3 028,14 €	-2 699,90 €	-1 720,89 €	-798,44 €	-24,15%
Autres produits et charges exceptionnels réels	19 287,65 €	17 047,81 €	17 627,42 €	-186,42 €	-1 133,06 €	2 577,67 €	-699,32 €	6 054,26 €	1 958,87 €	-2 050,52 €	-1 339,85 €	
= CAF brute	105 341,61 €	-221 133,75 €	219 514,57 €	221 171,05 €	-197 378,89 €	128 608,35 €	124 631,11 €	133 635,31 €	309 882,35 €	285 475,57 €	462 737,93 €	9,77%
en % des produits de gestion	2,32%	-5,38%	4,88%	4,59%	-4,67%	2,88%	3,48%	2,97%	6,07%	5,56%	7,78%	6,00%
Annuité en capital de la dette	56 854,12 €	58 870,04 €	60 982,43 €	19 782,10 €	19 587,28 €	19 641,41 €	25 946,14 €	44 751,48 €	44 806,03 €	39 710,68 €	25 000,00 €	-10,55%
= CAF nette	48 487,49 €	-280 003,79 €	158 532,14 €	201 388,95 €	-216 966,17 €	108 966,94 €	98 684,97 €	88 883,83 €	265 076,32 €	245 764,89 €	437 737,93 €	15,61%

Ici encore les fortes variations annuelles de la CAF sont à mettre en parallèle avec les versements du FIPHFP.

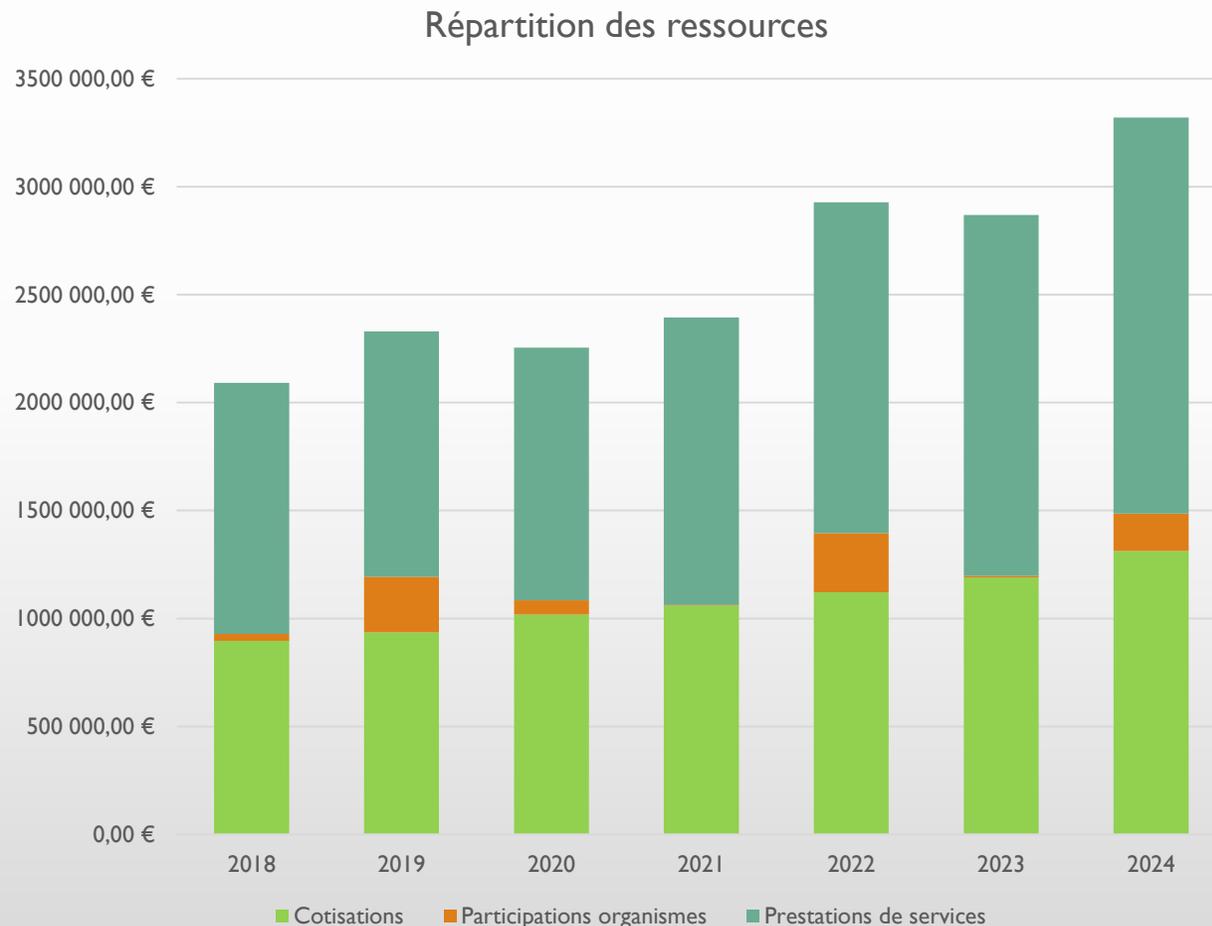
SITUATION FINANCIÈRE

Constitution de la Capacité d'Autofinancement (CAF)



SITUATION FINANCIÈRE

Evolution des ressources d'exploitation



Les ressources d'exploitation du CDG16 sont constituées pour **39,5%** par les cotisations obligatoires dont le produit cumulé croît de **5,6%** par an, en moyenne sur la période 2016-2024, alimenté par l'évolution de la masse salariale des collectivités notamment.

Les produits des services (dont cotisation additionnelle) représentent **55,25%** de la ressource du Centre, en hausse de **5,8%** en 8 ans.

Les autres prestations de services, pèsent pour **5,25%** des ressources et évoluent de façon erratique sur la période.

SITUATION FINANCIÈRE

Evolution des charges de personnel

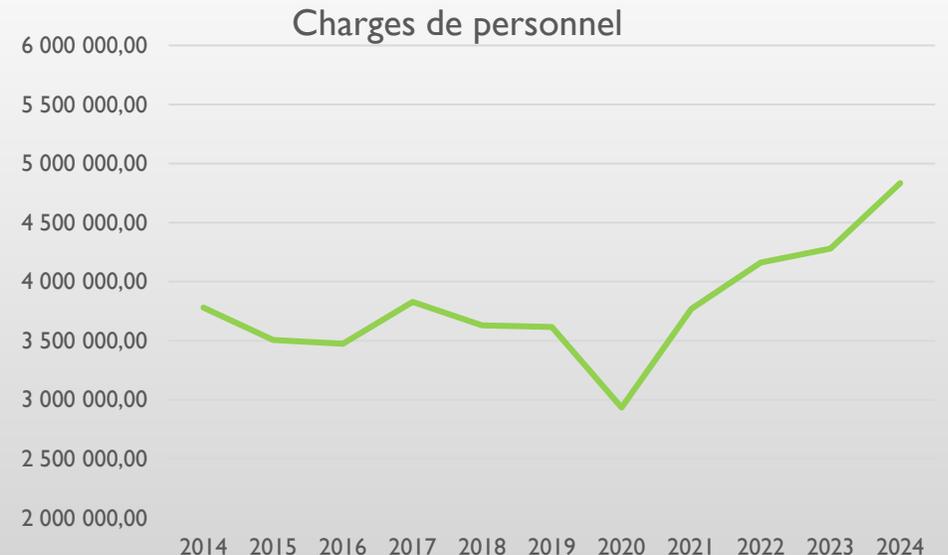
EXERCICES	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	Evolution moyenne annuelle
Charges de personnel (c/012)	3 629 987,60 €	3 615 987,34 €	2 935 088,92 €	3 769 581,95 €	4 162 058,39 €	4 280 748,30 €	4 835 240,88 €	4,22%
Remb. Personnel mis à dispo (c/70842)	1 992 838,10 €	1 996 351,65 €	1 239 523,48 €	2 110 893,64 €	2 212 643,00 €	2 239 384,92 €	2 665 446,42 €	3,39%
Remb. FMPE (c/746 - rem. CDG33)	33 709,60 €	315,99 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	61 562,47 €	61 141,06 €	5,36%
Remb. Assurance + sécu (c/64198+6459)	57 211,80 €	36 615,23 €	54 178,43 €	30 960,80 €	69 990,46 €	79 022,32 €	60 986,77 €	12,48%
= Charges nettes de personnel	1 935 626,30 €	1 959 736,42 €	1 185 345,05 €	2 079 932,84 €	2 142 652,54 €	2 160 362,60 €	2 604 459,65 €	3,25%
en % des produits de gestion	45,83%	43,93%	33,13%	46,16%	41,96%	42,04%	43,77%	-0,30%

Un Fonctionnaire Momentanément Privé d'Emploi (FMPE) a été pris en charge par le CDG16 à partir du 1^{er} janvier 2023.

Les charges nettes de personnel progressent de **3,25%** en moyenne par an, entre 2016 et 2024.

Les charges de personnel des agents du Centre (2,245 M€) constituent **40,5%** des dépenses réelles de fonctionnement.

La cotisation d'assurance des risques statutaires s'élève à 61 393 € pour 35 3556 € de remboursements, soit un taux de retour de **57,6%**.

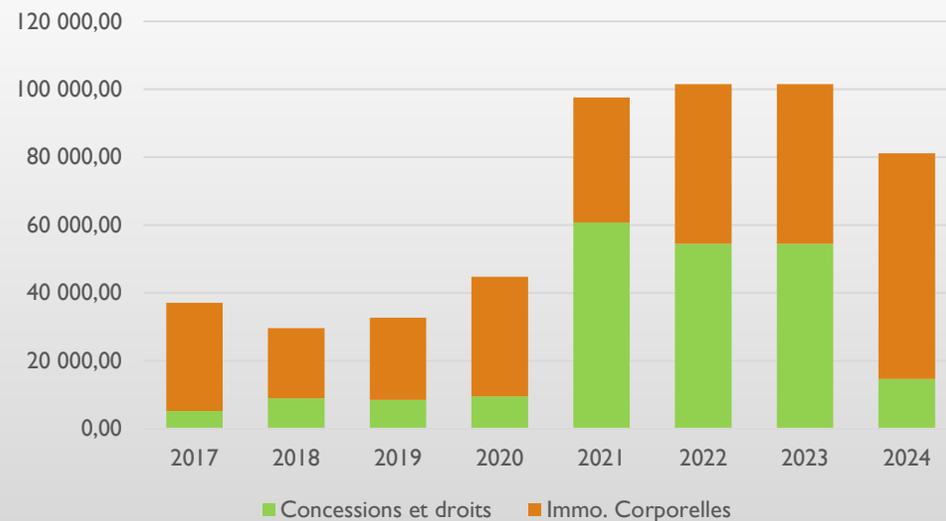


SITUATION FINANCIÈRE

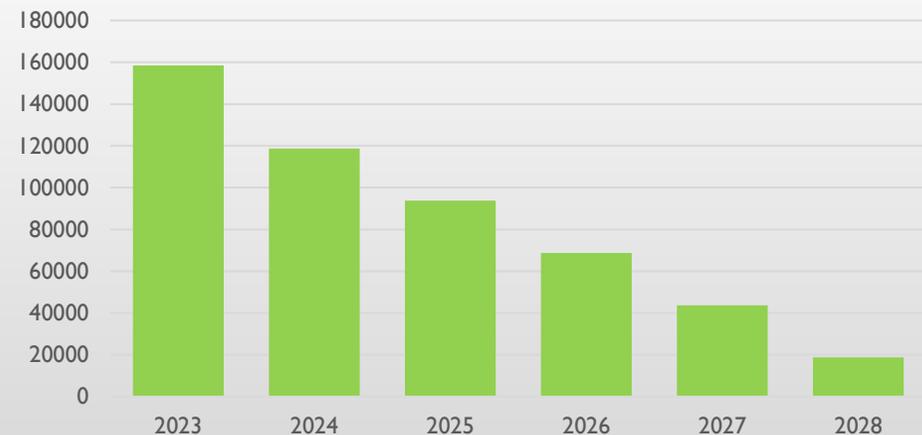
Section d'Investissement

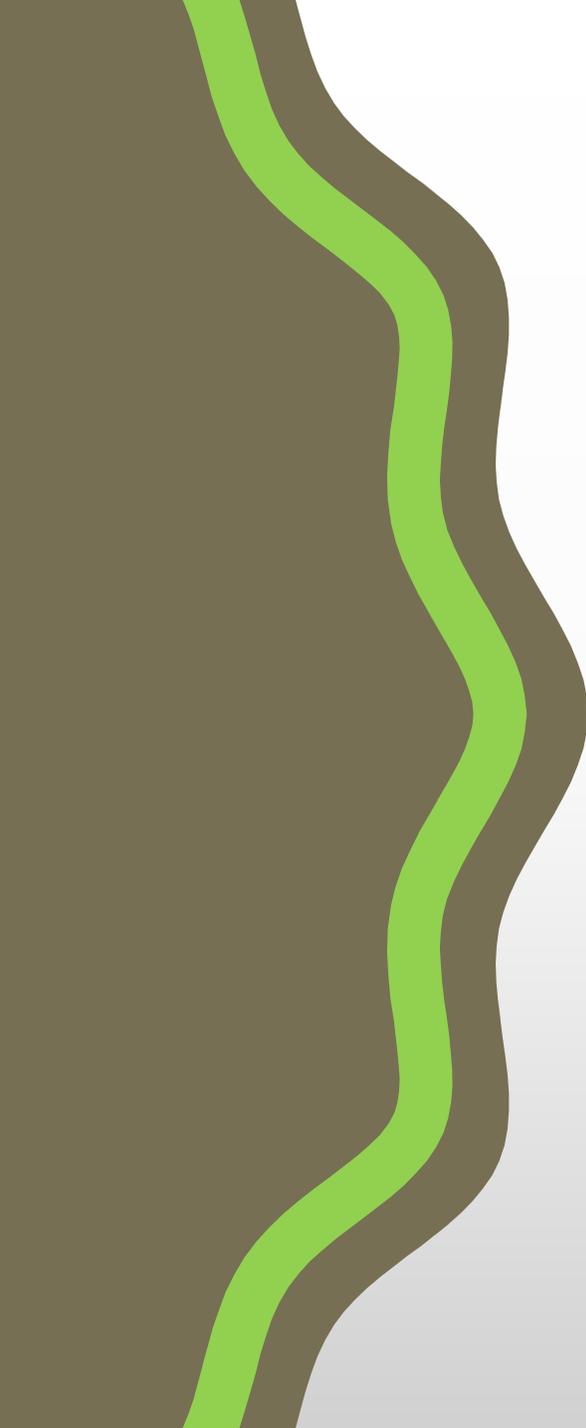
EXERCICES	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Excédent N-I	559 597,25 €	650 203,75 €	690 605,92 €	789 605,08 €	1 040 591,44 €	1 203 943,94 €
Report à nouveau	559 597,25 €	600 000,00 €	690 605,92 €	789 605,08 €	984 652,04 €	1 183 184,70 €
Affectation réserve (invest.)	0,00 €	50 203,75 €	0,00 €	0,00 €	55 939,40 €	20 759,24 €

Immobilisations



CRD au 1er janvier





ACTIVITÉ DES SERVICES

EXERCICE 2024

PÔLE GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

**Gestion des carrières /
Conseil statutaire –
Instances statutaires –
Paye – Retraites – Chômage –
Déontologie – P.S.C.**

EDITH VERGEZ

Audrey CHAUVET-BOUCHEZ

Sophie DESMET

Patricia MARTAGUET-RICHER

Catherine FRANÇOIS

Nathalie GARDAIS

Romy FENIOU

Stéphanie PLUYAUD

Emeline ROBIER

Melissa VOUDON

GESTION DES CARRIÈRES / CONSEIL STATUTAIRE

Mission	Obligatoire	
Financement	Cotisation obligatoire	25,91%
Effectif	3,74 ETP	9,24%
Budget	328 224,76 €	5,79%

5 303 carrières d'agents stagiaires et titulaires*

1 159 carrières d'agents contractuels*

La reprise des données de l'ancienne GED vers la nouvelle n'a toujours pas été concluante. Néanmoins les nouveaux documents sont dorénavant directement intégrés sous EFALIA.

Promotion interne

181 dossiers reçus dont 37 sur le grade d'agent de maîtrise.

49 agents reçus en entretien de sélection.

52 inscrits sur listes d'aptitudes dont 28 sur le grade d'agent de maîtrise.

	GRH1	GRH2	GRH3	TOTAL
Appels entrants	2132	1300	1000	4432
Mails reçus	3679	4787	1248	9714
Mails envoyés	3147	3600	1795	8542
Reprises de service	40	18	35	93

Le pôle assure également la gestion des agents du CDG

+3000 mails envoyés

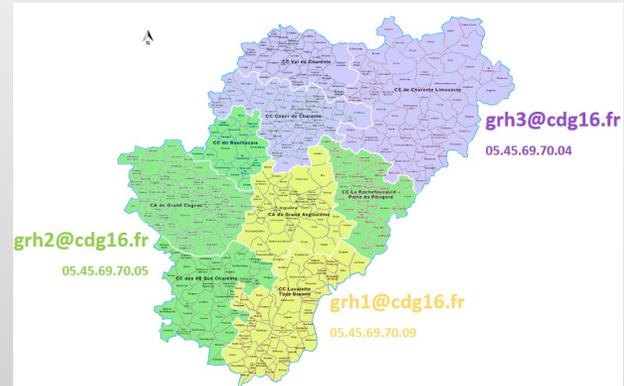
2500 reçus



Des ateliers ont été organisés pour permettre aux structures qui n'avaient toujours pas arrêté leurs LDG d'être guidées.

- Montmoreau, le 14 mai
- Chasseneuil, le 23 mai
- Angoulême, le 27 mai

↪ Total de **29** participants.



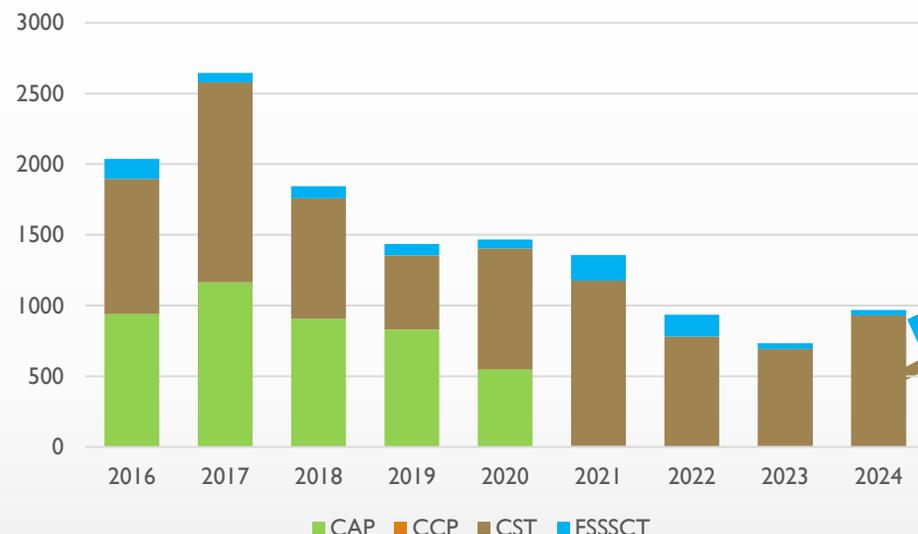
* au 1/01/2025

INSTANCES STATUTAIRES

C.A.P. / C.C.P. / C.S.T. / F.S.S.S.C.T.

Mission	Obligatoire	
Financement	Cotisation obligatoire	5,50%
Effectif	1 ETP	2,47%
Budget	71 054,01 €	1,25%

Nombre de dossiers examinés



La CAP s'est réunie 2 fois : catégorie A (refus de titularisation), catégorie B (révision d'entretien professionnel)
La CCP s'est réunie 1 fois (non renouvellement d'un contrat)

Motifs de saisines du CST

Aménagement / Organisation du temps de travail	31 (-12)
Suivi avis CT	NC
Régime indemnitaire (prime de pouvoir d'achat...)	304 (+110)
Ratios AVG	67 (-17)
Modification du temps de travail	47 (-11)
LDG	129 (+90)
Suppression de poste	55 (8)
Participation PSC	175 (+158)
Réorganisation des services	22 (+6)
Règlement intérieur	11 (-6)
Journée de solidarité	2 (+2)
Conditions d'accueil apprentis	17 (-3)
ASA	11 (-14)
CET	17 (-13)
Plan/règlement de formation	14 (+10)
Temps partiel	12 (+7)
Autres	10 (-7)
Mise en place de l'entretien professionnel	4 (=)
TOTAL	928 (+241)

Motifs de saisines de la FSSSCT

Suivi des avis	NC
Nomination AP	9
Enquête / visite des locaux	1
Rapport d'activité médecine	1
Prévention des risques	17
Rapport d'activité CIMETH	1
Bilan dispositif de signalement	1
Convention de service	1
Désignation CISST	0
Désignation référent handicap	5
TOTAL	36 (-4)

9 Conseils de discipline réunis (contre 8 en 2023), concernant 8 agents titulaires et 1 agent stagiaire

Sanctions demandées

4^{ème} groupe (6)

3^{ème} groupe (3)

1 seul avis favorable.

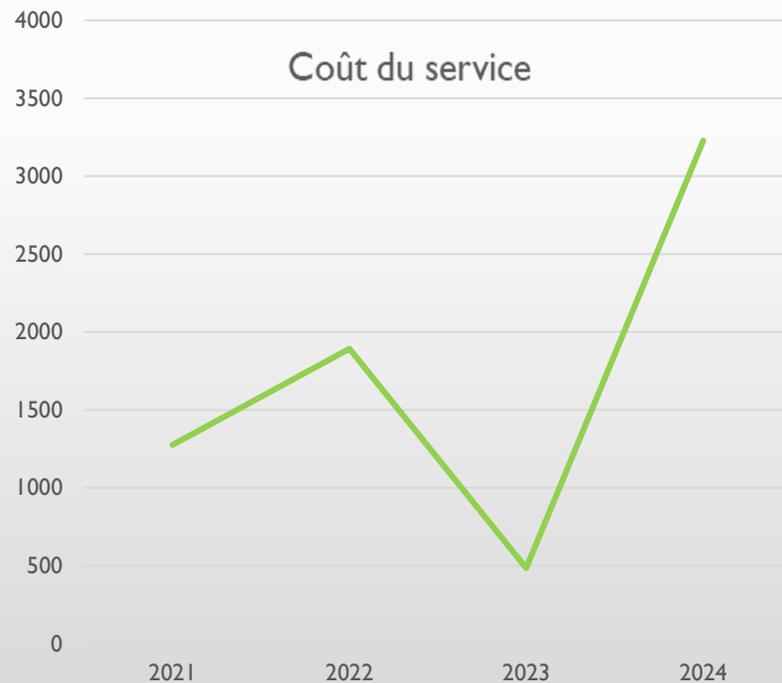
3 avis portant rejet de sanction (faits non suffisamment établis ou non fautifs).

5 avis préconisant une sanction d'un groupe inférieur.

DÉONTOLOGUE – LAÏCITÉ – ÉTHIQUE

	2020	2021	2022	2023	2024
Nombre de saisies	2	5	?	?	18

Pour les années 2022 et 2023, le référent n'avait pas remis son rapport.



Mission	Obligatoire	
Financement	Cotisation obligatoire	0,09%
	Cotisation socle	2,83%
Effectif	0 ETP	0,00%
Budget	3 227,90 €	0,06%

Depuis le 1^{er} janvier 2024, la mission déontologie est mutualisée au niveau régional (10 CDG) et assurée par un collège de 3 référents. De même pour la mission laïcité qui est couverte par un référent dédié.

L'alerte éthique a été proposée aux collectivités du département qui ont l'obligation de mettre en place le dispositif. A ce jour, 2 y ont adhéré.

Le collège exerçant les fonctions de référent déontologue a été saisi de questions assez variées, même si la grande majorité des saisines a concerné le cumul d'activités pour des agents travaillant à temps complet.

Parmi les activités citées, celles relatives au bien-être ou à la vente d'objets à domicile ou par internet sont assez fréquentes.

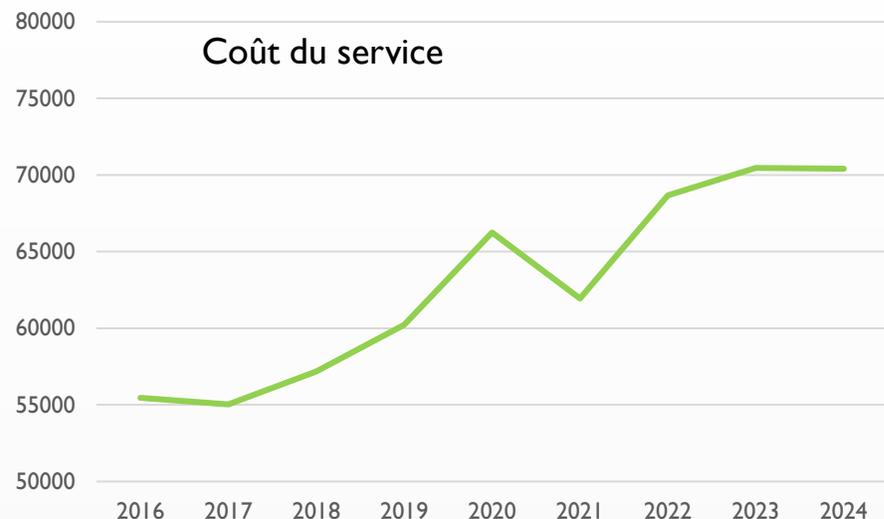
Les saisines relatives à la laïcité sont peu nombreuses (9 pour toute la région).

Mise en place du collège de référents déontologues des élus au 1^{er} janvier 2024 (dispositif mutualisé à 3 CDG) :

- Pour les élus du Centre
- Pour les élus des collectivités du département souhaitant désigner les mêmes référents (prise en charge financière par le Centre) ➔ 238 collectivités à ce jour.

👉 1 saisine en 2024 pour le département de la Charente

RELAIS C.N.R.A.C.L.



1 réunion d'information des actifs a été organisée en partenariat avec la CNRACL. **53 agents** ont participé.

Contrairement à 2022, la part facultative de ce service est couverte par le partenariat CNRACL et par la cotisation additionnelle. L'inquiétude demeure pour les années à venir, la CNRACL n'ayant pas proposé à ce jour d'avenant ni de nouvelle convention de partenariat.

Mission	Obligatoire	Facultatif
Financement	Cotisation obligatoire 3,38%	Cotisation additionnelle 10,00%
	Cotisation socle 0,00%	Convention CNRACL
Effectif	0,6 ETP 1,48%	0,4 ETP 0,99%
Budget	42 235,18 € 0,75%	28 167,13 € 0,50%

La convention avec la Caisse des Dépôts a été renouvelée au 1^{er} janvier 2020, pour 3 ans, avec de nouvelles conditions financières pour le CDG. Elle est prorogée chaque année dans l'attente de sa renégociation.

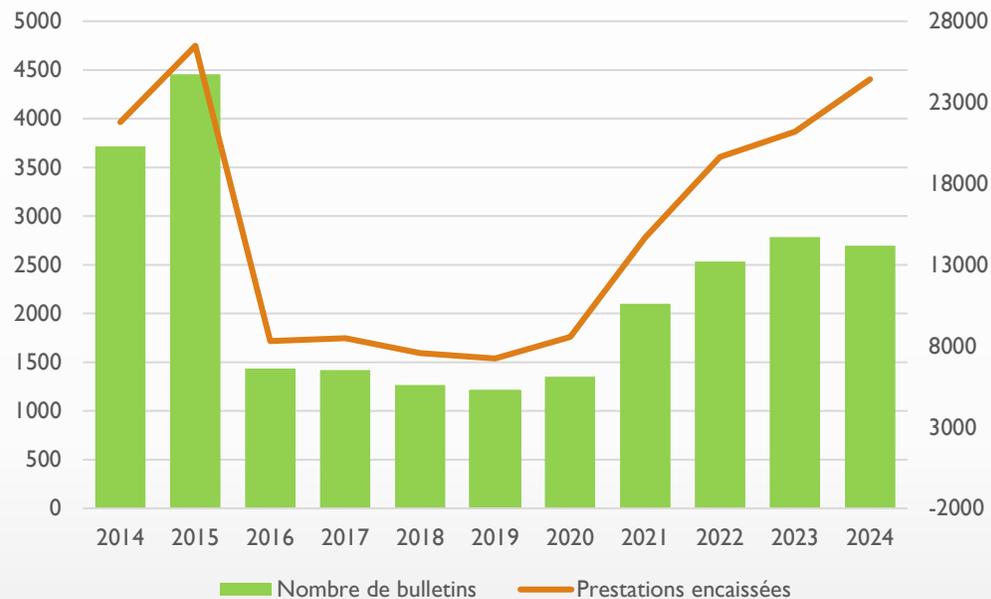


	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Validations / rétablissement	21	14	6	4	5	7	13	38	9
Pensions vieillesse	82	79	104	114	102	88	125	98	117
Pensions invalidité	18	20	20	24	17	14	31	28	16
Retraite progressive									12
Simulation de calcul de retraite	138	170	164	126	85	137	74	77	88

PAIES A FAÇON

18 adhérents

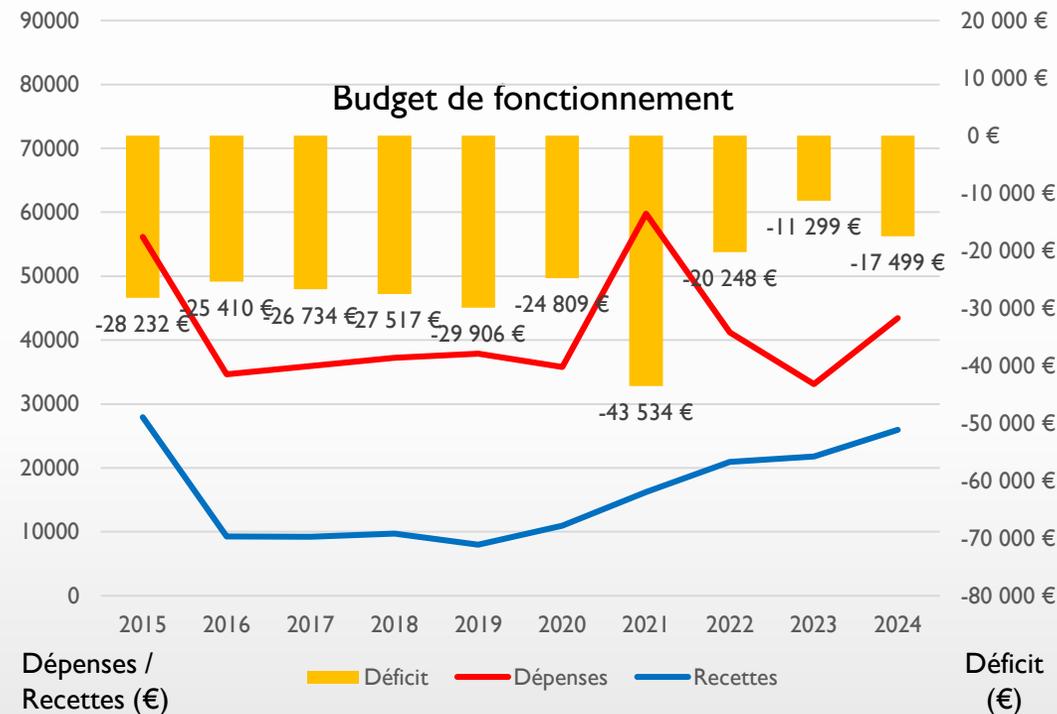
Mission	Facultative	
Financement	Tarification	
Effectif	0,76 ETP	1,88%
Budget	43 454,85 €	0,77%



Nombre de structures adhérentes

2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
16	13	13	11	11	11	12	15	16	18

- 2020 : Adhésion de VERRIERES (8 paies)
- 2021 : Adhésion du CCAS de Fléac (35 paies)
- 2022 : Adhésions d'ECURAS et LIGNIERES-AMBLEVILLE (1/01) et LONGRÉ (1/06)
- 2023 : Adhésions de VAUX-LAVALETTE (1/04) et PAIZAY-NAUDOUIN-EMBOURIE (1/10)
Départ de Fléac
- 2024 : Adhésions de SAINT-LAURENT-DE-CERIS et EHPAD CHAMPAGNE-MOUTON
- 2025 : Adhésion de ROUSSINES



Depuis 2020, le service gagne des adhérents et recherche son équilibre financier avec une hausse progressive des tarifs. Ce point d'équilibre sera toutefois difficile à atteindre pour un service qui conserve une forte dimension de solidarité.

P.S.C.

292 adhérents

Au 1^{er} janvier 2022, les 2 nouvelles conventions relatives à la **Protection Sociale Complémentaire** ont été mises en œuvre.

Les recettes de l'exercice 2021 étaient liées aux anciennes conventions, tandis que l'AMO a majoritairement été financé lors de cet exercice.

En 2022, les frais de gestion ont commencé à être facturés. L'équilibre global du service sera à apprécier sur la durée des conventions (6 ans).

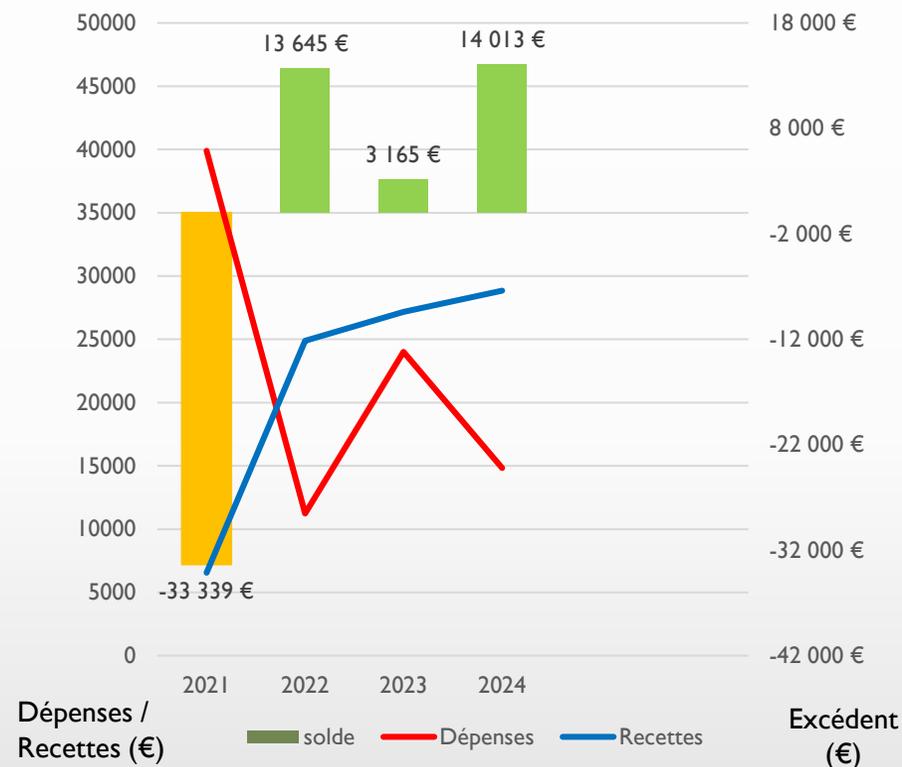
En 2023, le service a été renforcé ponctuellement pour réfléchir aux conséquences de l'accord du 11 juillet et informer les collectivités.



Un accord collectif national a été signé le 11 juillet 2023 et préfigure une nouvelle réforme de la PSC, notamment en rendant la conclusion d'un contrat groupe à participation obligatoire par toutes les collectivités au 1^{er} janvier 2025. Cet accord nécessite une transposition législative et réglementaire mais pourrait impacter la convention en cours du CDG.

Dans un souci d'anticipation, les membres du CST du CDG16 ont signé en décembre 2023, leur premier accord de méthode local.

Mission	Obligatoire	
Financement	Facturation	
Effectif	0,15 ETP	0,45%
Budget	24 005,87 €	0,49%



	2021	2022/2024
Nombre d'adhérents SANTÉ	11	13
Nombre d'adhérents PRÉVOYANCE	83	106
Nombre d'adhérents 2 risques	69	173
TOTAL adhérents	163	292

APPUI R.H.

262 adhérents

Mission	Facultative	
Financement	Cotisation additionnelle	90,00%
Effectif	1,63 ETP	4,03%
Budget	151 751,36 €	2,68%

En 2024, constituent ce service, les prestations suivantes :

- Aide à la gestion du calcul des droits en matière d'allocations chômage (voir page suivante)
- Calcul ou contrôle des droits en matière de reprise d'ancienneté de service (assurés par la SMI)
- Production de projets d'actes, modèles, simulations
- Information statutaire

REVALORISATION DU MÉTIER DE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE MAIRIE

5 réunions d'information sur l'impact des mesures de revalorisation des SGM :

↳ 2 réunions d'informations dédiés aux Maires, les 17 et 19 septembre (105 participants)

↳ 3 réunions d'informations pour les SGM, les 20, 24 et 26 septembre (150 participants)



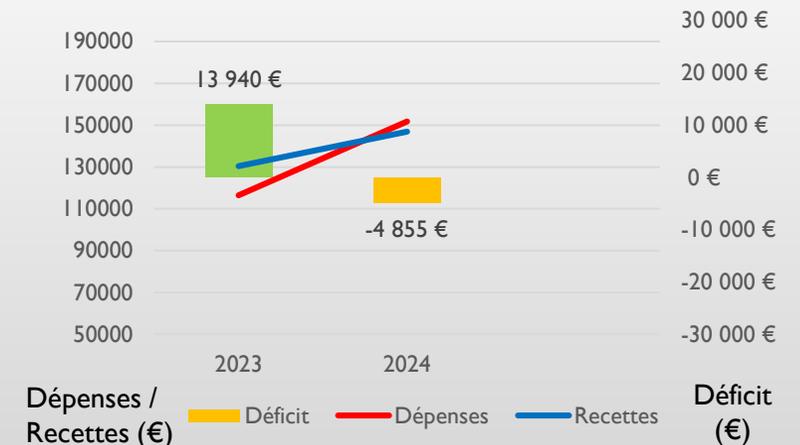
Ouverture du portail CIVIL RH aux collectivités, leur permettant d'accéder aux carrières de leurs agents et de télécharger les projets d'arrêtés (avancements, reclassements...)

INFORMATION & ACCOMPAGNEMENT DES COLLECTIVITÉS

Rédaction du «MAG R.H.» en lien avec le service mutualisé, à un rythme mensuel (à l'exception de la période d'été), soit 10 numéros, auxquels s'ajoute un numéro juillet-août, rédigé entièrement par le CDG 16, soit un total de 11 numéros.

2 réunions d'information :

- le 13 février à MONTMOREAU (84 participants)
- le 26 novembre à ANGOULÊME (80 participants).



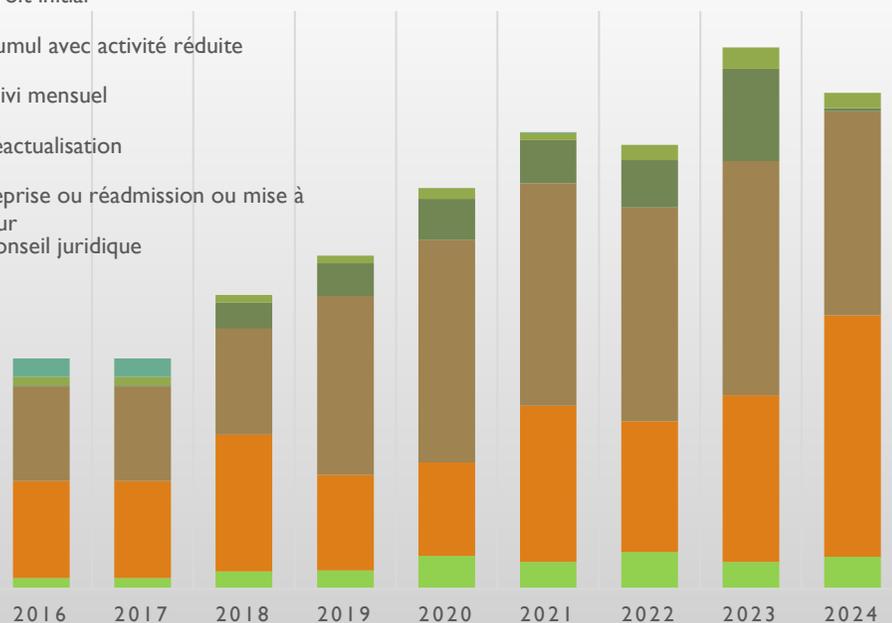
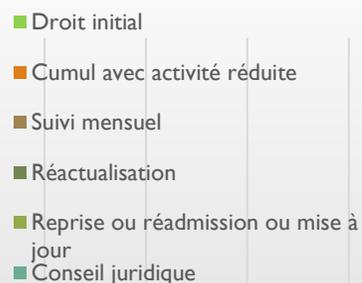
ALLOCATIONS CHÔMAGE

Mission	Facultative	
Financement	Cotisation additionnelle	
Effectif	0 ETP	0,00%
Budget	18 793,00 €	0,33%

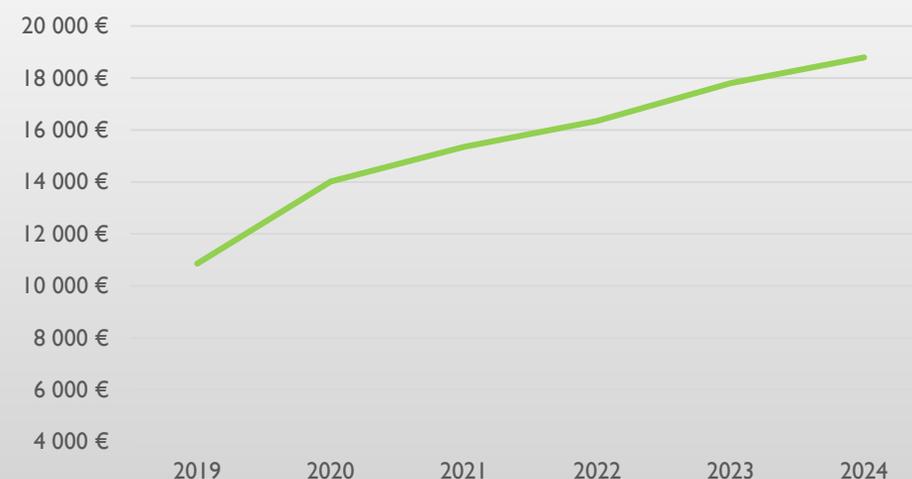
	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Droit initial	11	11	18	19	34	28	38	28	33
Cumul avec activité réduite	101	101	142	99	97	162	136	173	251
Suivi mensuel	98	98	110	186	231	231	222	243	212
Réactualisation	1	1	27	34	43	45	49	96	3
Reprise ou réadmission ou mise à jour	9	9	8	8	11	7	16	22	16
Conseil juridique	19	19	0	0	0	1	0	0	0
Total	239	239	305	346	416	474	461	562	515

Parmi les **appuis R.H.** une aide à la gestion du calcul des droits en matière d'allocations chômage est proposée par le CDG 16 grâce à la mutualisation d'un service commun.

Le service mutualisé du **CDG 17** effectuée pour le compte de 21 CDG, la mission de **calcul des allocations chômage** pour le personnel des collectivités et établissements publics affiliés.



Coût du service



PÔLE EMPLOI-MOBILITÉ

**Emploi – Recrutement-
Remplacement-Renfort –
S.M.I. – Concours – R.S.U.
C.E.P. – F.M.P.E.**

ARMELLE ANDRIEUX

Caroline DANTON

Chelsea FORESTIER

Véronique COTRON

Elisa FLAUD

EMPLOI

P.P.R.

12 conventions ont été co-signées (+1) dont
4 avec des collectivités non-affiliées.
8 agents ont été reçus en entretien (-5).
1 agent a bénéficié d'un reclassement.



Mission	Obligatoire	
Financement	Cotisation obligatoire	6,41%
Effectif	0,84 ETP	2,07%
Budget	80 040,25 €	1,41%

PANORAMA DE L'EMPLOI TERRITORIAL 13^e ÉDITION



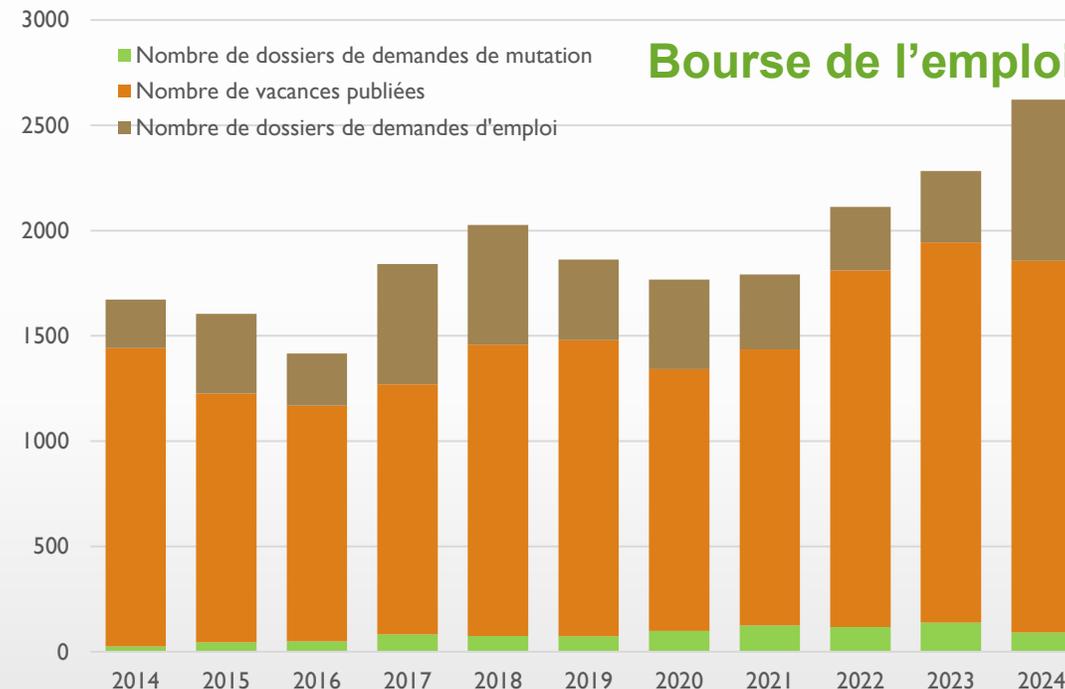
Les CDG de Nouvelle-Aquitaine mutualisent un observatoire régional de l'emploi et de la FPT. Il a notamment vocation à promouvoir l'emploi territorial, produire des études et analyses de l'emploi.

Promotion de l'emploi public



Participation à :

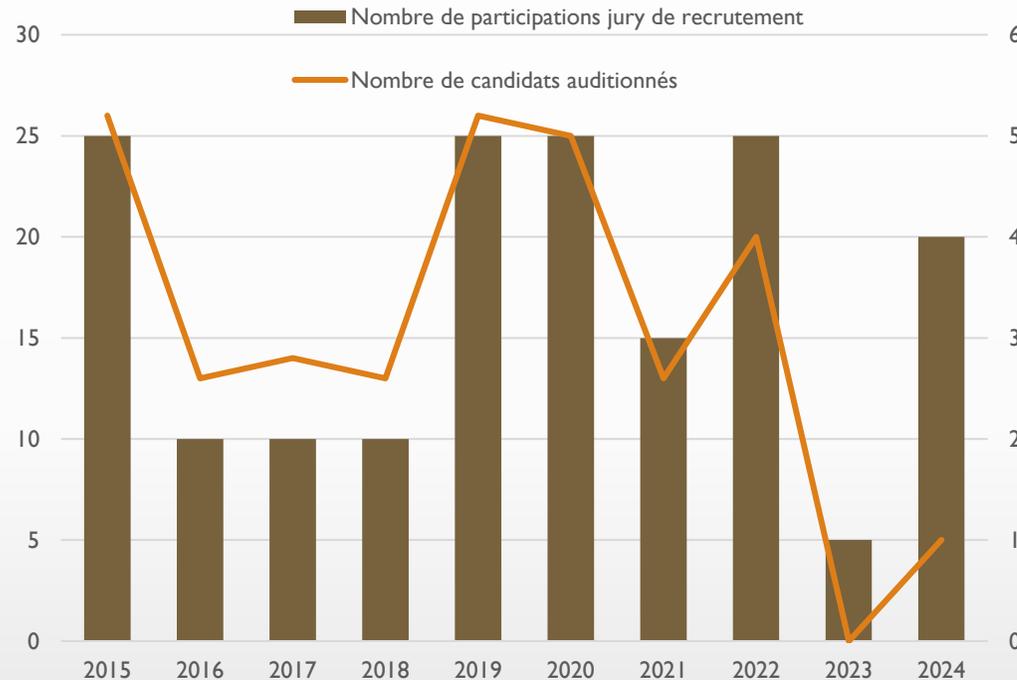
- la Quinzaine de l'emploi public et de la mobilité professionnelle **2-12 avril**,
- au forum et *jobdating* Défense Mobilité
- au salon Direction Emploi le **15 mai** à COGNAC



EXERCICES	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Nombre de dossier de demandes de mutation	45	49	83	75	74	99	125	117	139	92
Nombre de vacances publiées	1182	1120	1187	1384	1405	1244	1311	1694	1804	1764
Nombre de dossiers de demandes d'emploi	377	247	571	568	383	424	355	301	339	766

AIDE AU RECRUTEMENT

Mission	Obligatoire	
Financement	Cotisation obligatoire	1,17%
Effectif	0,19 ETP	0,47%
Budget	14 601,50 €	0,26%



3 « assistances de 1^{er} niveau » avec 9 candidats proposés
 1 « appui à la procédure de recrutement » avec 7 candidats proposés et 5 auditionnés.

Face aux difficultés de recrutement auxquelles font face les collectivités, il est dommage qu'elles ne sollicitent pas davantage le Centre qui dispose d'une part d'un vivier de plus de **1500 candidats** potentiels, d'autre part des compétences des 3 conseillères emploi-mobilité, de la rédaction de l'offre à la sélection des candidats, en passant par la publicité.

L'aide au recrutement : 4 niveaux de service

I. Assistance au recrutement de 1^{er} niveau :

La collectivité soumet son besoin (fiche de poste) au CDG 16. Ce premier niveau est gratuit car inclus dans la cotisation obligatoire.

II. Appui à la procédure de recrutement :

Lorsque la collectivité a diffusé largement son offre d'emploi, le CDG 16 peut l'accompagner dans la procédure de sélection et de recrutement.

III. Aide à la recherche de candidatures :

La collectivité soumet son besoin (fiche de poste) au CDG 16. Le CDG 16 mobilise sa CVthèque et ses réseaux et propose au moins 2 candidats correspondant au profil recherché.

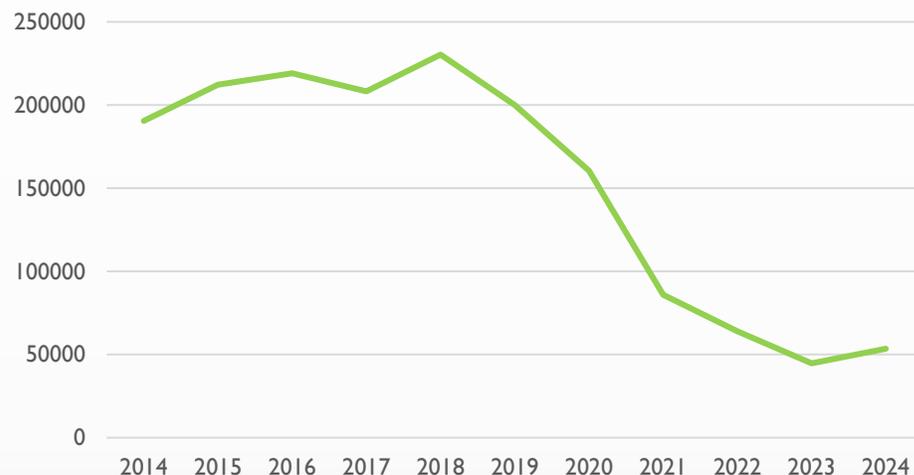
IV. Portage « clé en main » de la procédure de recrutement :

Le CDG 16 accompagne la collectivité dans son recrutement de A à Z. La collectivité demeure seule décisionnaire à l'issue de la procédure.

Les prestations payantes sont intégrées dans le service RRR.

CONCOURS

Coût du service



Mission	Obligatoire	
Financement	Cotisation obligatoire	4,07%
Effectif	0,2 ETP	0,49%
Budget	53 453,41 €	0,94%

Depuis le 1^{er} janvier 2021, un service commun a été créé au sein de la coopération régionale auquel adhère le CDG16 et 9 autres CDG. Aussi, à compter de cet exercice, l'ensemble des flux financiers des opérations organisées est converti en une participation à l'équilibre du service au travers d'une contribution annuelle versée au CDG33. Les autres dépenses et recettes inhérentes aux opérations antérieures ont vocation à s'éteindre progressivement dans le temps.

L'effet mutualisation confirme la tendance de réduction des coûts de cette mission, à pondérer par les conséquences de la crise sanitaire. Le service mutualisé fait l'objet d'un bilan annuel détaillé.

Le bilan du SMCE n'est pas disponible à ce jour.



Dans le cadre du service commun régional, le CDG 16 a organisé l'épreuve écrite du concours d'Attaché territorial à COGNAC, le 14 novembre.

140 candidats étaient inscrits.



Réunion d'information des lauréats : 7 novembre

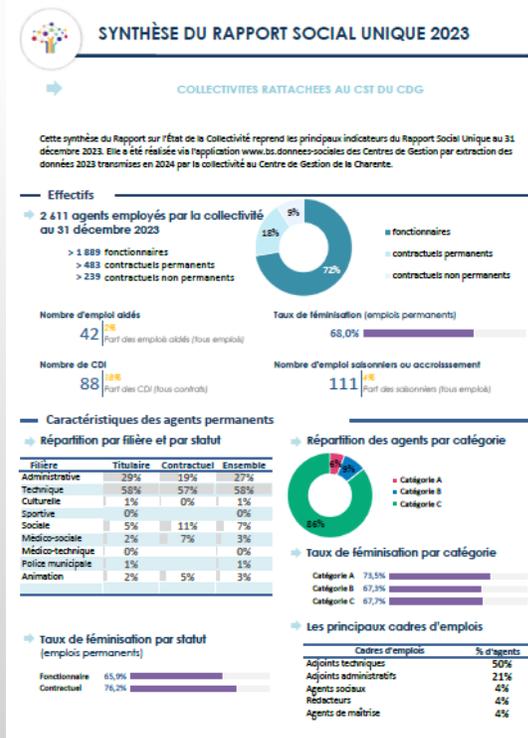
RAPPORT SOCIAL UNIQUE

Mission	Obligatoire	
Financement	Cotisation obligatoire	3,28%
Effectif	0,44 ETP	1,09%
Budget	41 067,50 €	0,72%

	2021	2022	2023	2024
	RSU 2020	RSU 2021	RSU 2022	RSU 2023
Nombre de répondants	334	315	287	306
Taux de retour	77%	73%	72%	80%
Agents recensés	2658	2502	2278	2611



Pour la première année, la fiche de synthèse générale et thématique a été produite pour chaque collectivité ayant validé son R.S.U.



4 ateliers ont été organisés pour présenter la nouvelle ergonomie de l'application données-sociales.

81 participants ont assisté à ces rencontres et échanges en fonction des différents territoires :

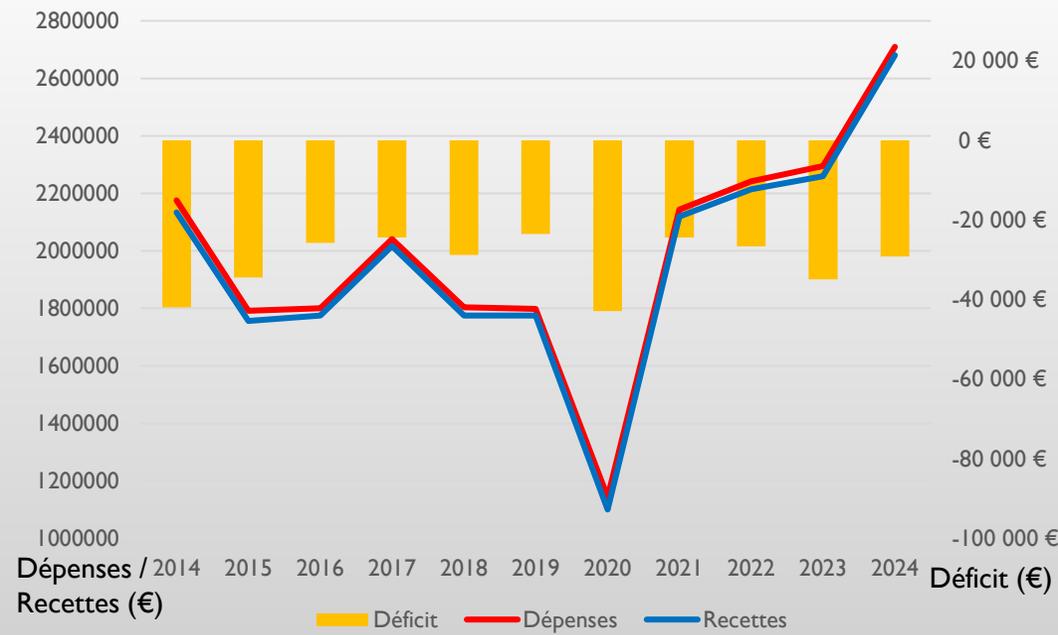
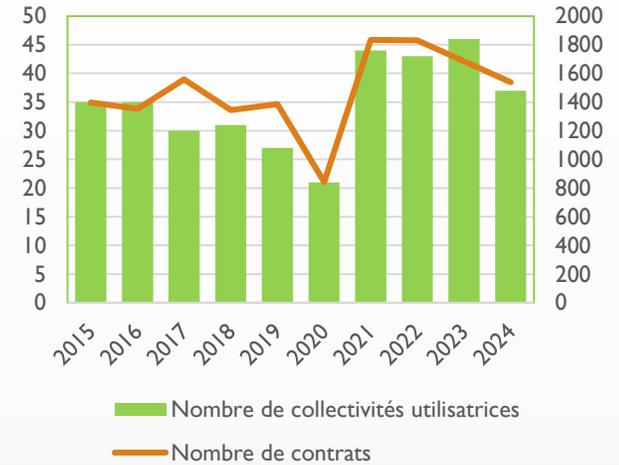
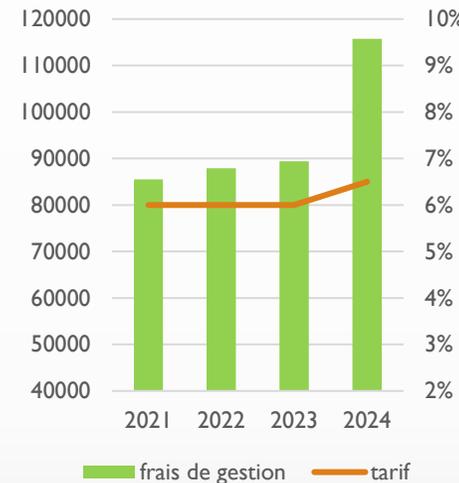
- Montmoreau le 17 mai,
- La Rochefoucault-en-Angoumois le 23 mai,
- Jarnac le 27 mai
- Angoulême le 28 mai

RECRUTEMENT – REEMPLACEMENT – RENFORT

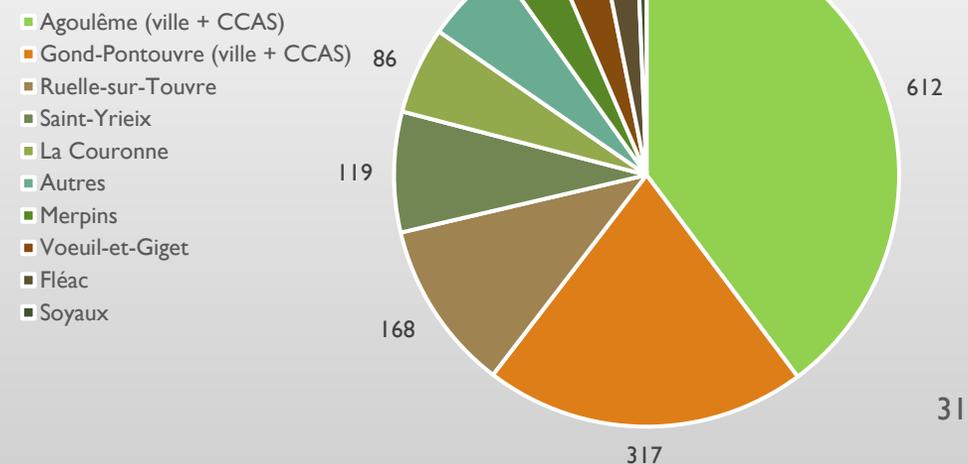
263 adhérents

Mission	Facultative	
Financement	Tarification	
Effectif	1,91 ETP	4,72%
Budget	2 709 690,18 €	47,82%

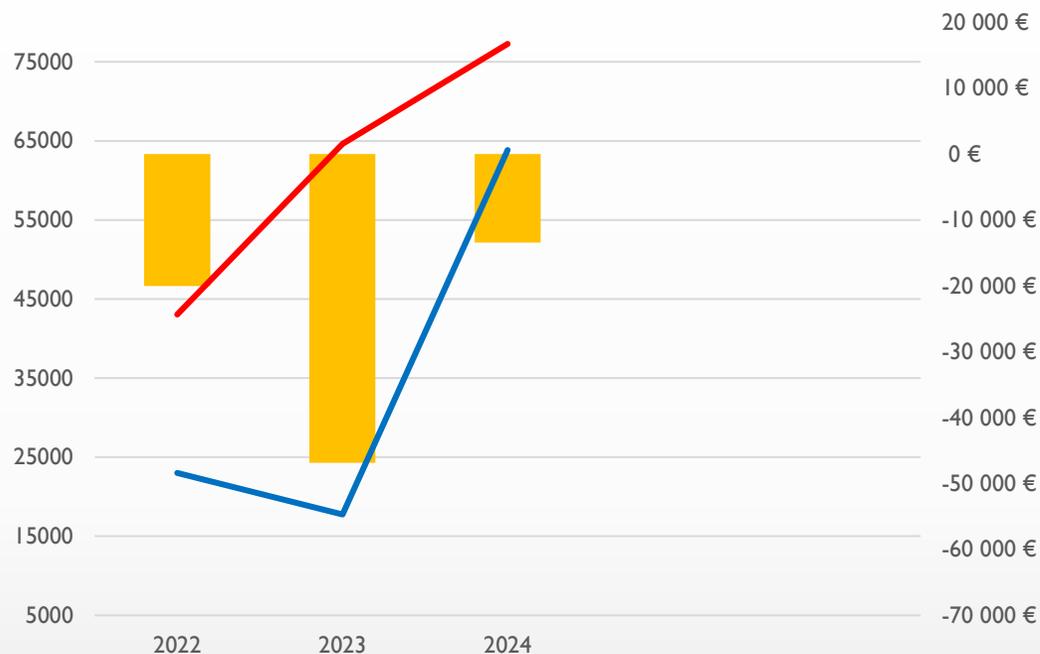
	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Nombre de collectivités utilisatrices	35	30	31	27	21	44	43	46	37
Nombre d'intérimaires recrutés	256	253	226	242	192	340	349	326	285
Nombre de contrats	1353	1559	1344	1385	842	1834	1831	1686	1538
Nombre d'avenants	244	110	17	19	18	32	21	16	32



Nombre de contrats par bénéficiaire

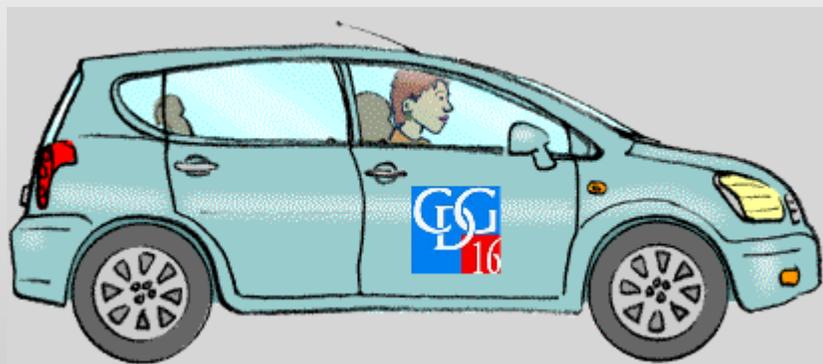


S.M.I.



Dépenses /
Recettes (€)

■ Déficit — Dépenses — Recettes



Déficit (€)

- 10 communes bénéficiaires (+10%)
- 1 008 heures de mission (+34%)
- 15 925 km parcourus (+65%)

Mission	Facultative	
Financement	Tarification	
Effectif	1,75 ETP	4,32%
Budget	77 264,28 €	1,36%

En 2024, une seule SMI titulaire a assuré le service.
A compter du mois d'avril, une apprentie a été recrutée.

L'agent S.M.I. intervient par ailleurs pour des appuis GRH (calculs de reprise d'ancienneté notamment).

Reprises de service	Calcul complet	Contrôle simple
GRH1	8	32
GRH2	10	8
GRH3	26	9
TOTAL	44	49

15 700 €



CONSEIL EN EVOLUTION PROFESSIONNELLE (CEP)

Mission	Facultative	
Financement	Tarifcation	
Effectif	0,15 ETP	0,37%
Budget	13 866,29 €	0,24%

Centre de gestion
de la fonction publique
territoriale de la Charente

Usure professionnelle ?
Restrictions médicales ?
Projet de reconversion ?

Pensez au
**CONSEIL EN ÉVOLUTION
PROFESSIONNELLE**

- UN DROIT** pour chaque agent de bénéficier d'un accompagnement personnalisé, sans y être contraint.
- UNE OPPORTUNITÉ** de faire le point sur sa situation professionnelle ou bilan de carrière afin d'établir un projet d'évolution.
- UN CHOIX** de poursuivre la mise en œuvre librement, avec un suivi personnalisé ou d'interrompre la démarche.
- UN ACCOMPAGNEMENT** possible par le CDG, après un 1^{er} entretien et la validation par votre employeur, pour la concrétisation de votre démarche de reconversion ou de mobilité.

Contact :
05.45.69.70.07
emploi-mobilite
@cdg16.fr

Le C.E.P. est scindé en 2 centres d'analyse :

- Pour la mission obligatoire, au sein de l'Emploi
- Pour le service optionnel, regroupé avec la GPEEC.

- 12 agents reçus (-2) dans le cadre du 1^{er} entretien (mission obligatoire)
- 1 seul agent a engagé un second entretien.

Le service a accompagné 1 FMPE (cat.A) dans ses recherches.

PÔLE SANTÉ ET CONDITIONS DE TRAVAIL

**Conseil Médical –
Contrat Groupe
Assurance des risques
statutaires**

EMMANUEL CAILLON

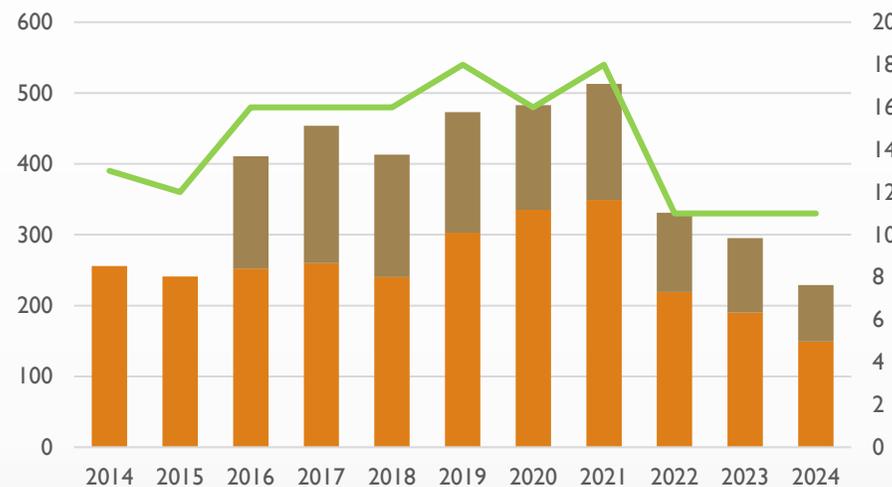
Margaux JORET

Aline TERRADE

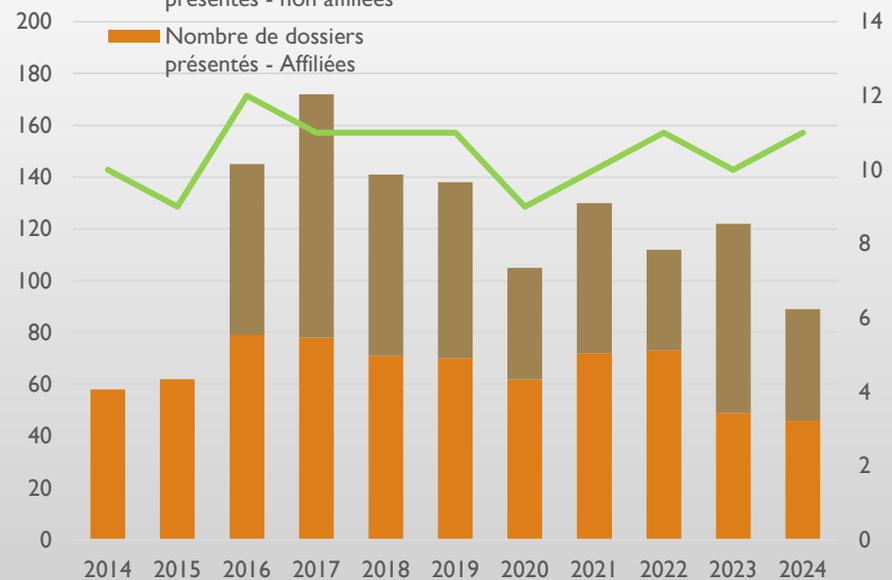
Isabelle CARNEIRO

CONSEIL MÉDICAL

Formation restreinte

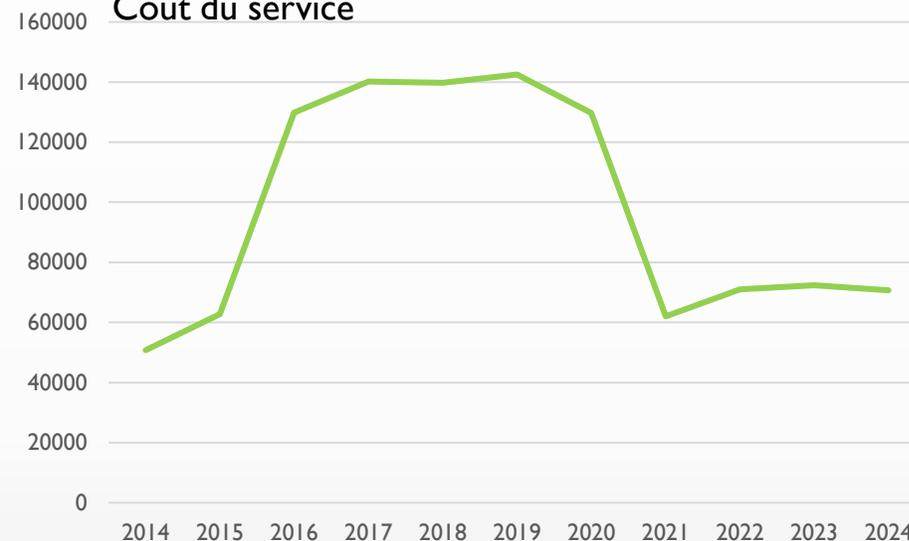


Formation plénière

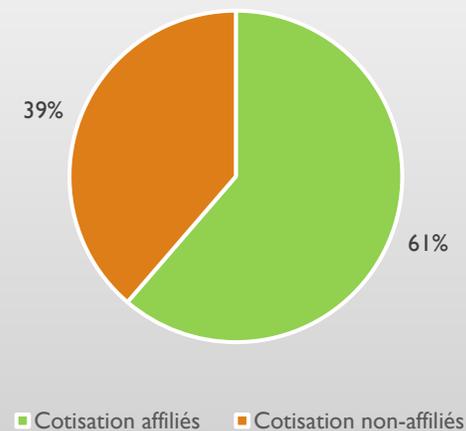


Mission	Obligatoire	
Financement	Cotisation obligatoire	3,48%
	Cotisation socle	19,51%
Effectif	1 ETP	2,47%
Budget	70 661,22 €	1,25%

Coût du service



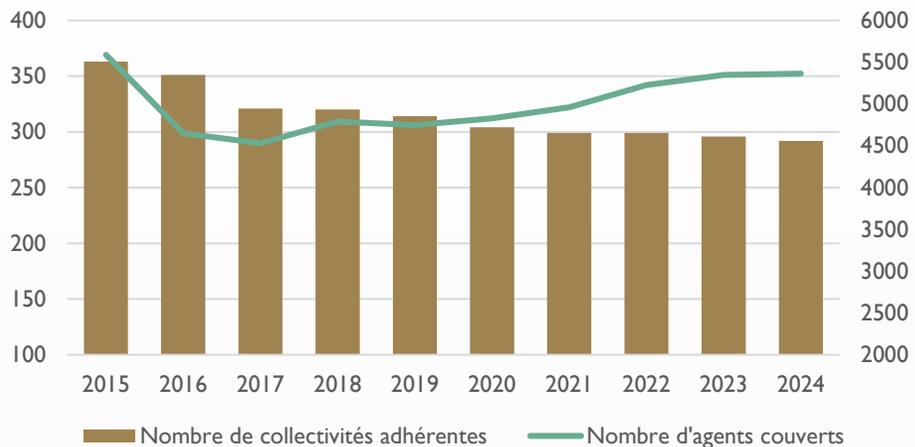
Recettes



ASSURANCE

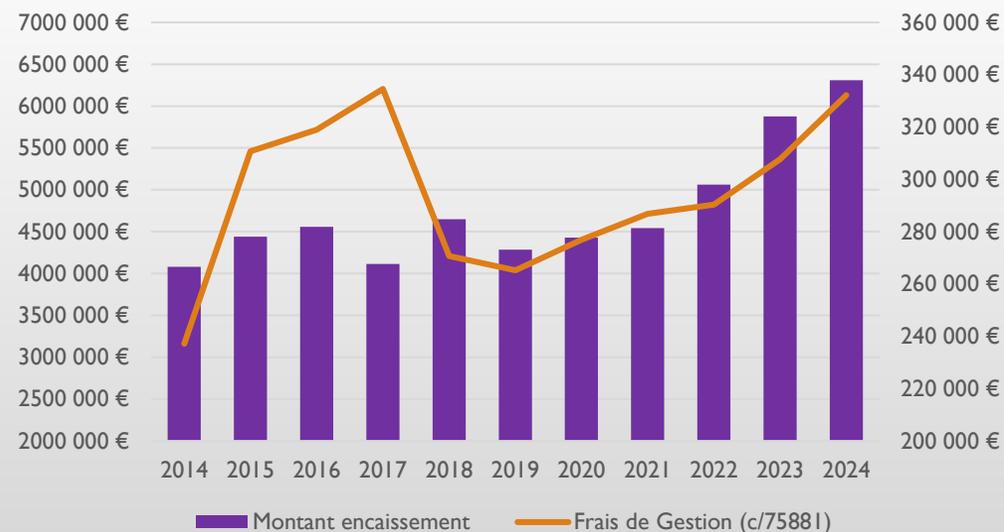
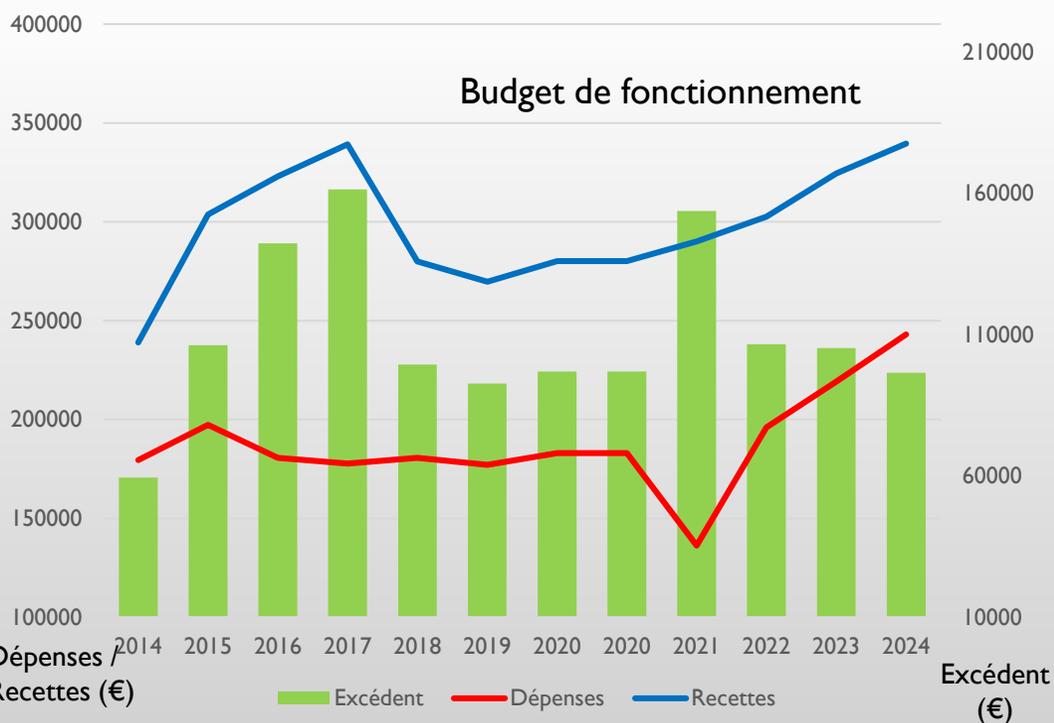
292 adhérents

Mission	Facultative	
Financement	Tarification	
Effectif	3 ETP	7,41%
Budget	243 017,99 €	4,29%



La trajectoire de réduction de l'excédent est freinée par la revalorisation des charges de personnel couvertes par le contrat groupe, comme en témoignent les montants des encaissements.

A l'occasion du renouvellement du marché, à compter du 1^{er} janvier 2025, la tarification a été revue et une prestation optionnelle, sans coût supplémentaire, est proposée, ce qui devrait permettre d'infléchir ces courbes.



**Médecine de prévention –
Prévention des risques –
Dispositif de signalement –
CIMETH –
Diététique**

Dr. Christophe JAMMET

Dr. Gaëlle ROBLET

Aurélie QUÉLARD

Marie PARINET

Aurélie DEBAILLEUIL

Elodie PIVETEAU-BERCHENY

Anais COUSTET

Justine VIENNE

Ghislaine LANGLET / Sophie DESMET

Maryline MEUNIER

Véronique BORDRON

Sigrid COLIAT

Nais BOUTENEGRE

Elodie CAVROT

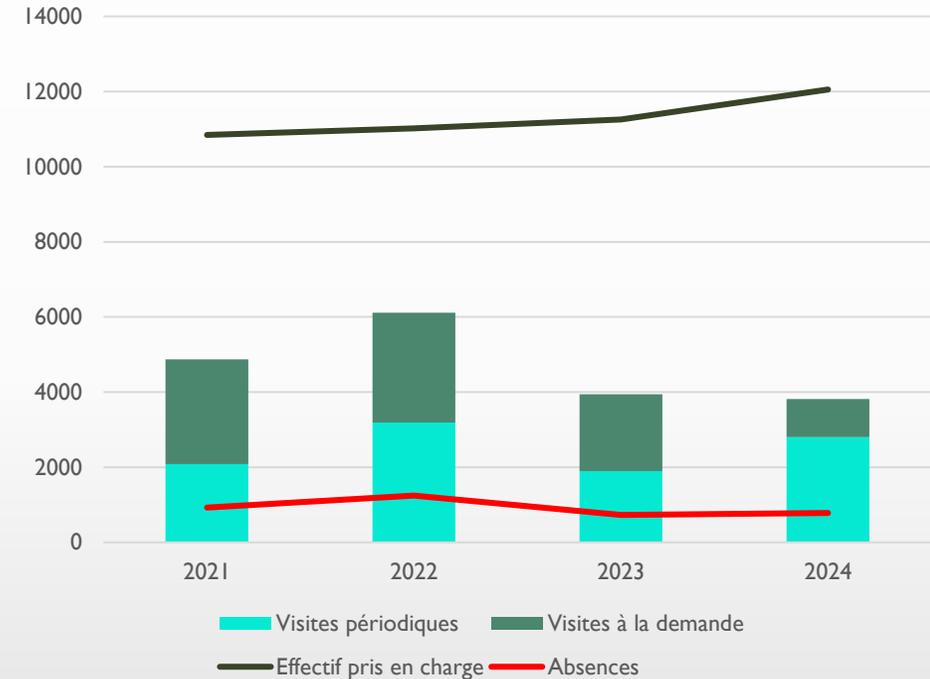
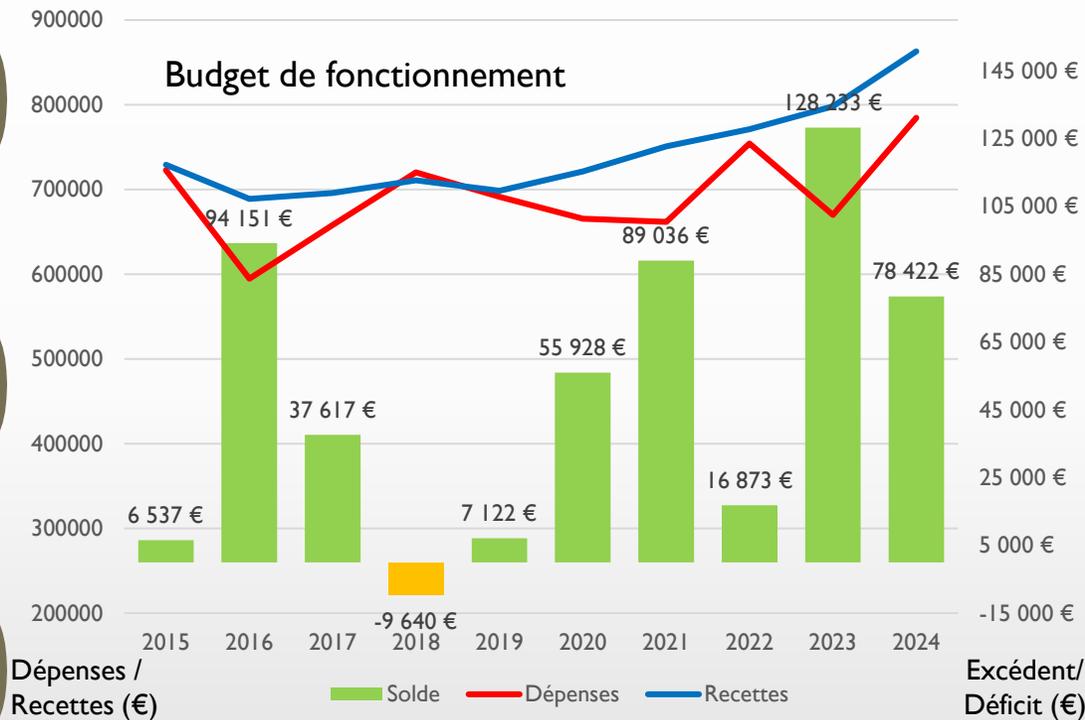
Aurore CARTOU

Elsa MANANT

MÉDECINE DE PRÉVENTION

434 adhérents

Mission	Facultative	
Financement	Tarification	
Effectif	9,6 ETP	23,72%
Budget	784 630,08 €	13,85%



Après le départ de 2 médecins en 2023, le service a été profondément réorganisé avec le recrutement échelonné, au cours de l'année 2024, de 6 infirmières, autour du médecin coordonnateur.

Entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre, l'effectif médical est passé de 1,8 ETP à 6,8 ETP.

L'excédent a donc commencé à diminuer, malgré des recettes en sensible hausse (adhésion de Grand-Cognac) et devrait se rapprocher de l'équilibre à la fin de l'exercice 2025.

PRÉVENTION DES RISQUES PRO. + SIGNALEMENT

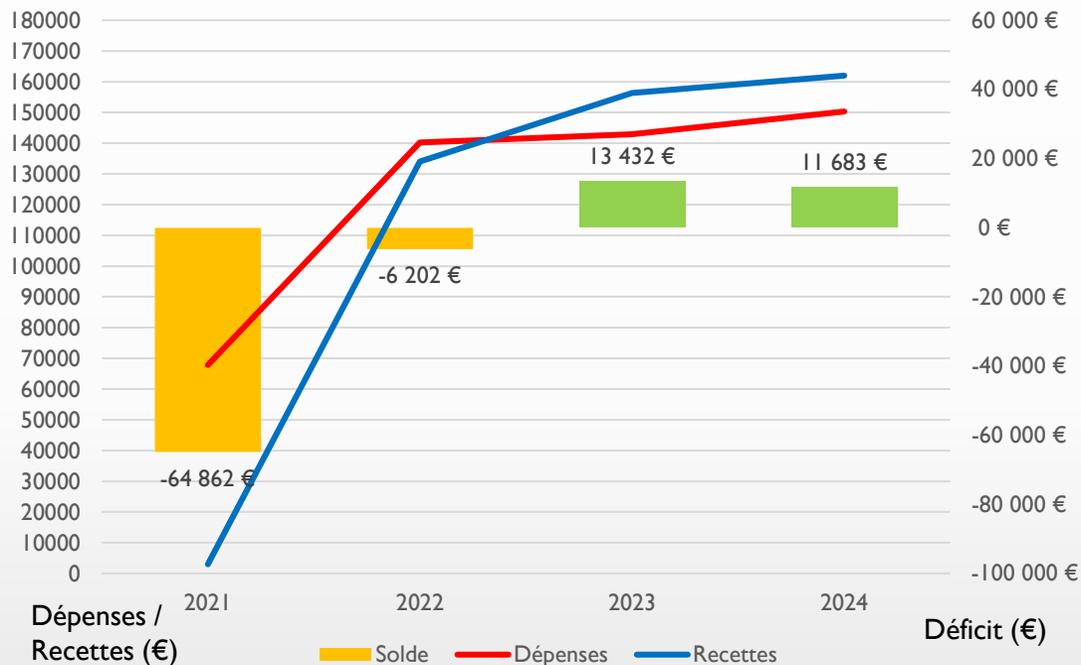
ACFI

371 adhérents

Conseil

337 adhérents

Mission	Facultative	
Financement	Tarification	
Effectif	2 ETP	4,94%
Budget	150 304,07 €	2,65%



« Agir pour prévenir » : l'usure professionnelle – 25 juin

Depuis 2021, le centre d'analyse Prévention est créé et isolé du service Médecine, pour les dépenses. Depuis 2022, les recettes sont également dissociées.

A partir de 2023, le dispositif de signalement dispose de son propre centre d'analyse.

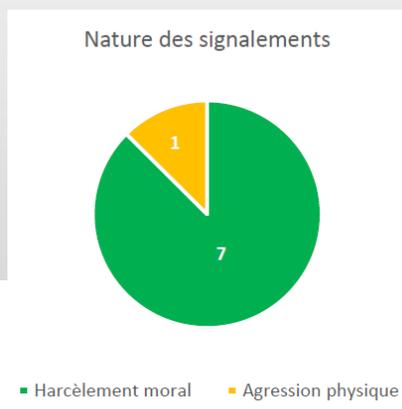
PLATEFORME DE SIGNALEMENT

- Violence verbale/physique
- Discrimination
- Agissement sexiste
- Harcèlement moral/sexuel

<https://cdg16.signalement.net/>

361 adhérents

42 signalements reçus (+30%)
dont 17 pour les <50 agents
dont 8 éligibles



Prestations à la demande	Nombre de demandes	Facturés en 2024
Création DUERP	3	8 000 €
Participations FSSSCT	20	0 €
Rencontre sécurité	0	€
Sensibilisations	2	2 250 €
Études de poste	3	1 700 €
Etudes de postes + sensibilisation	0	€
Inspections (ACFI)	4	0 €
TOTAL		11 950 €

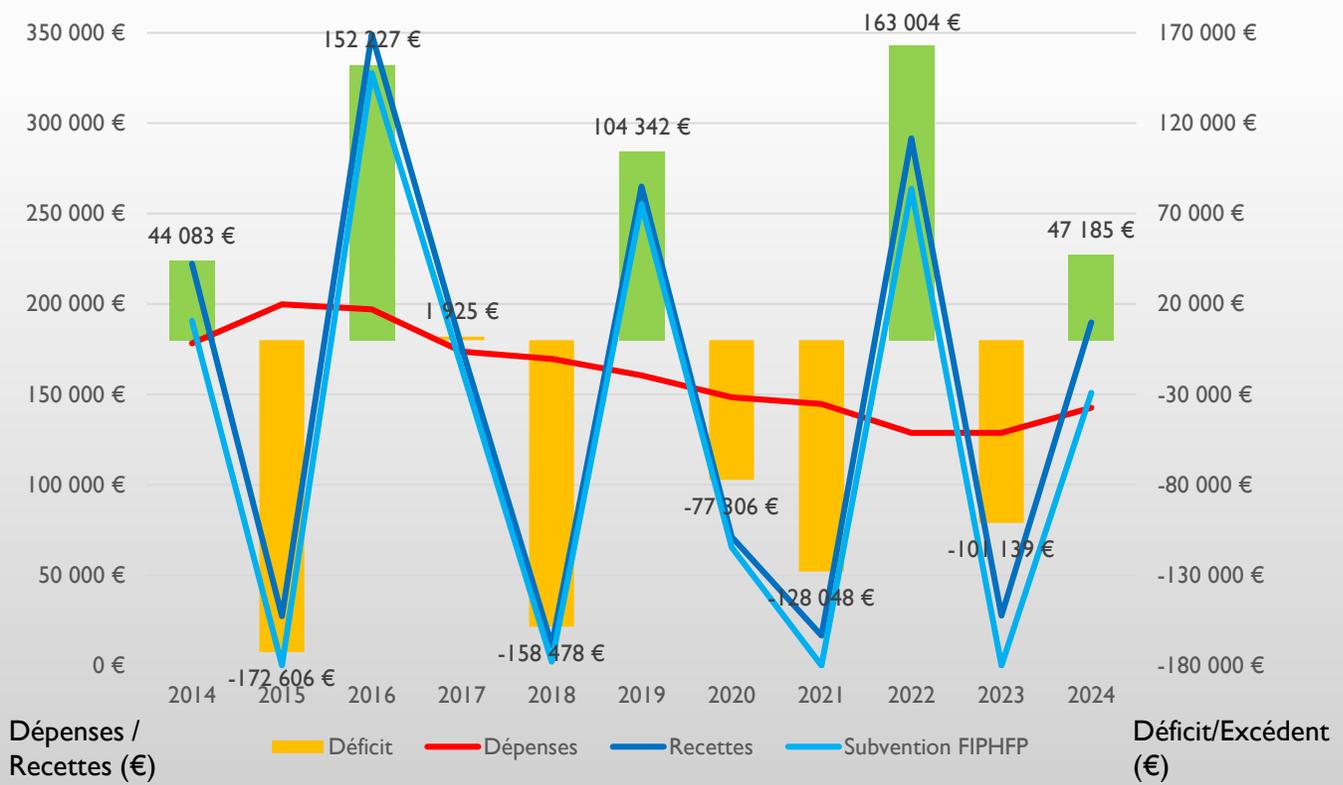
C.I.M.E.T.H.

Mission	Facultative	
Financement	Subventionnement + tarification	
Effectif	2 ETP	4,94%
Budget	142 617,66 €	2,52%

	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Nombre de dossiers agents ouverts	76	136	125	95	127	121	123
Nombre d'entretiens individuels réalisés	67	31	35	49	57	47	49
Nombre de sensibilisations	43		CO VID		65	80	76
Nombre de visites de postes	47	37	29	28	32	34	34
Nombre de dossiers de financement	94	80	70	63	95	179	166

La 5ème convention avec le FIPHFP a été conclue en 2021, pour une durée de 3 ans, du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2024.

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Subvention FIPHFP	190 782 €	0 €	327 726 €	164 199 €	2 167 €	255 342 €	65 300 €	0 €	263 740 €	0 €	150 840 €



Les périodicités de versement de la subvention du FIPHFP rendent l'analyse de l'équilibre pertinente uniquement avec une vision pluriannuelle. Le service peine malgré tout à s'équilibrer :

- Sur 10 derniers exercices : déficit de **169 000 €**
- Sur 5 derniers exercices : déficit de **96 300 €**

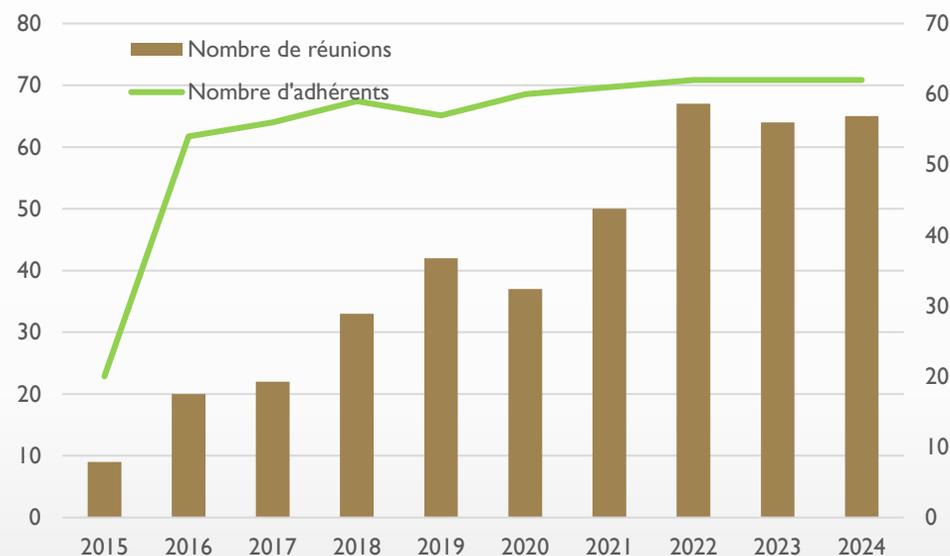
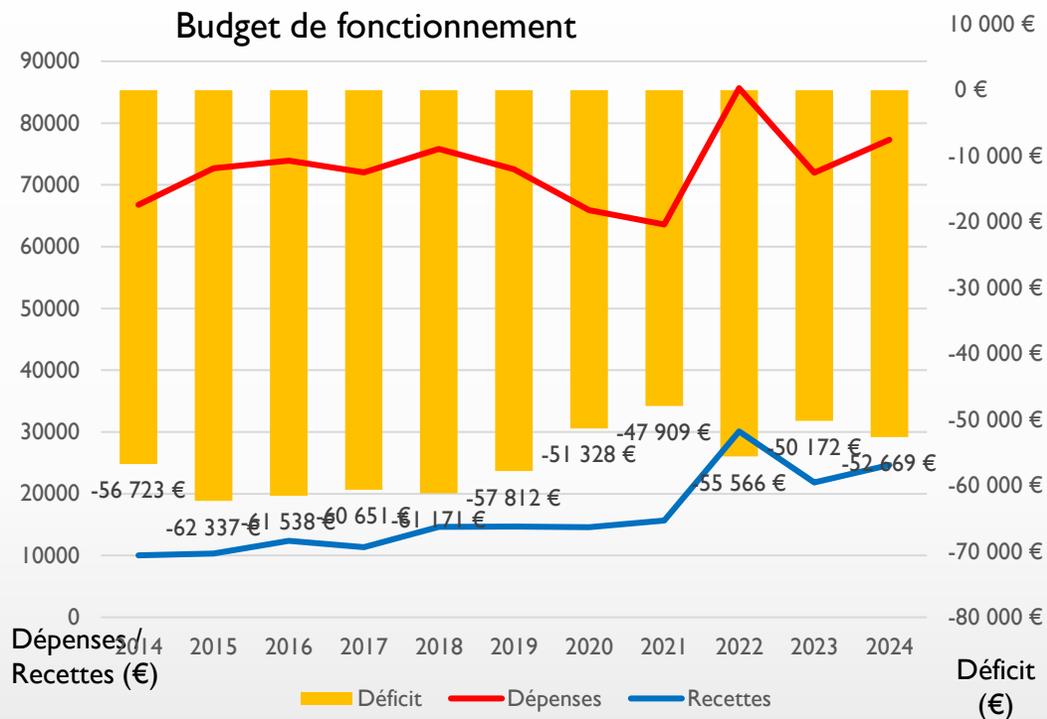
Pour y remédier, un certain nombre d'études ont été menées sur devis (avec remboursement de la collectivité directement par le FIPHFP), au-delà des objectifs conventionnés, pour un montant de 28 175 €.



DIÉTÉTIQUE

62 adhérents

Mission	Facultative	
Financement	Tarification	
Effectif	1 ETP	2,47%
Budget	77 330,71 €	1,36%



Nombre de mois de menus validés



L'année 2022 avait été impactée par le remplacement d'un congé maternité jusqu'au début de l'exercice 2023, occasionnant des dépenses et recettes supplémentaires, Il en est de même pour l'exercice 2024.

Malgré une hausse tarifaire légère et progressive, le déficit demeure constant et conséquent.

17 collectivités ont sollicité une intervention dans leurs locaux pour une durée cumulée de 120h.

Le livret de recettes végétariennes a été imprimé et distribué aux **63** structures adhérentes.

PÔLE ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Finances - Achats –

Activité syndicale –

Informatique –

Secrétariat/accueil –

Entretien

Françoise MICHEL

Mickaël LINET-BOUVET

Emilie CHAMOULEAU

Manelle REZIG

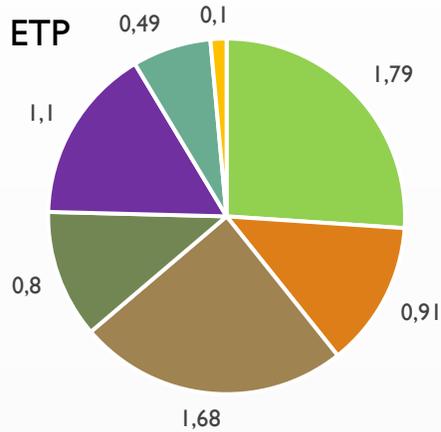
Valérie NOUVON

Martine CAUTE

Frédéric GIRY

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Part des ETP



- Direction
- Accueil/secrétariat
- Entretien
- Finances-achats
- Informatique
- RH
- Archives

ENTRETIEN – BÂT.

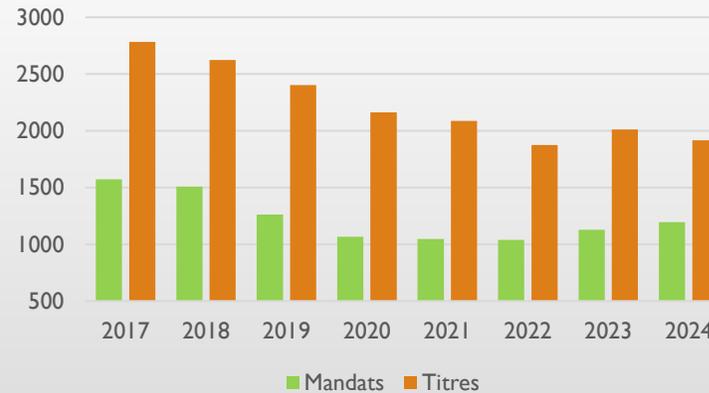
Peinture de 6 bureaux.



INFORMATIQUE

L'année 2024 a été marquée par une période de carence en personnel durant 6 mois. Les efforts de modernisation et de sécurisation ont été poursuivis notamment par la migration des serveurs vers des solutions *Open Source*.

FINANCES



ACCUEIL - SECRÉTARIAT

114 usagers accueillis (selon registre) +8,5%

Mission	Obligatoire	
Financement	Cotisation obligatoire	26,19%
	Cotisation socle	60,13%
Effectif	6,87 ETP	16,97%
Budget	129 645,22 €	2,29%

ARCHIVES

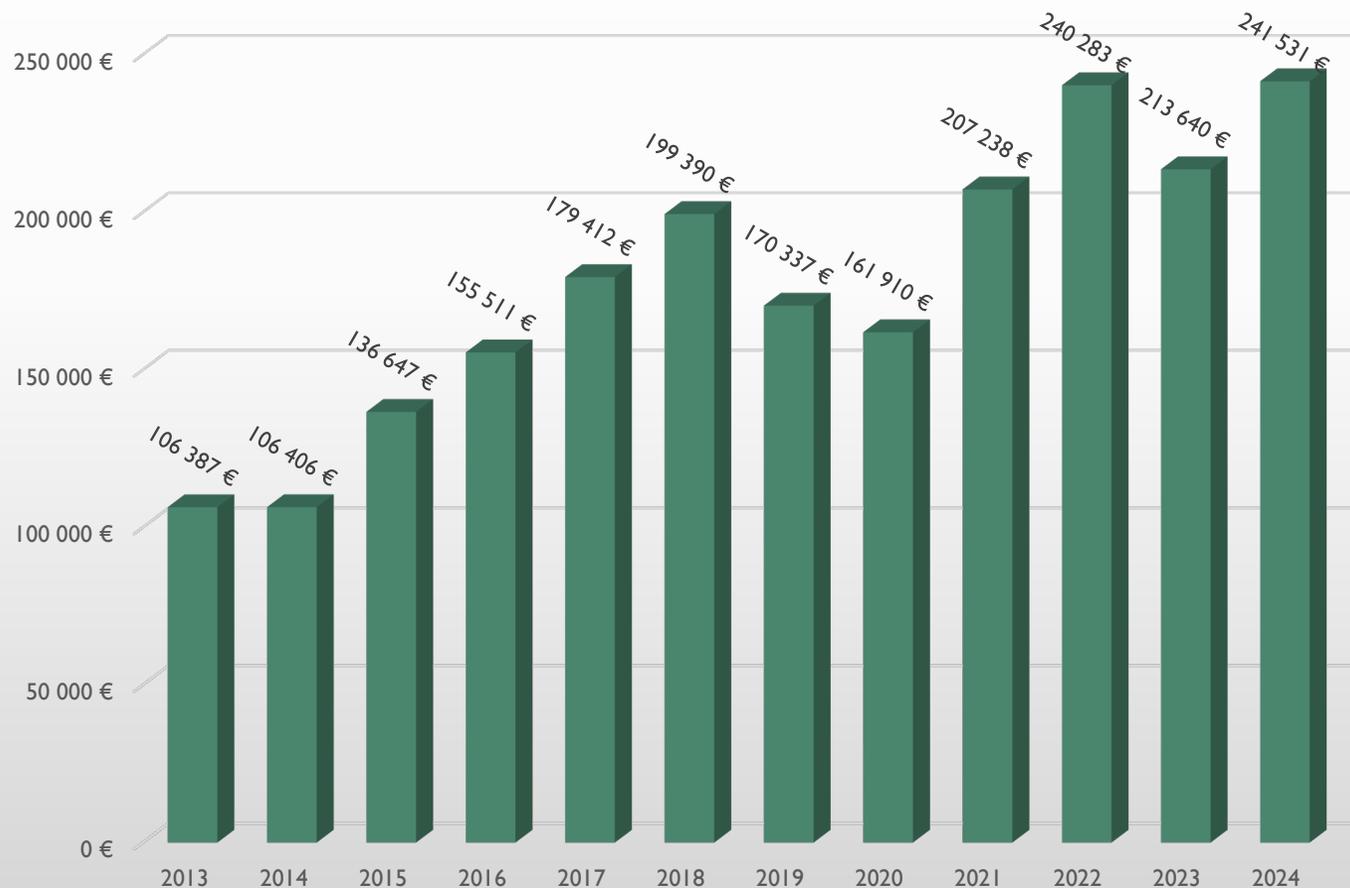
220 heures d'archivage pour le CDG



ACTIVITÉ SYNDICALE

Mission	Obligatoire	
Financement	Cotisation obligatoire	20,52%
Effectif	0,1 ETP	0,25%
Budget	253 949,77 €	4,48%

Remboursements D.A.S.



Le niveau de remboursement des décharges d'activités de service est au plus haut et poursuit sa trajectoire.

Les subventions de fonctionnement des 5 O.S. s'élèvent à 4 000 €

DIRECTION GÉNÉRALE

MÉDIATIONS –

CONSEIL EN ORGANISATION –

ENQUÊTES ADMINISTRATIVES –

COOPÉRATION RÉGIONALE –

ARCHIVES – JURISTE

Laurent CORNEIL

Marjorie CHAUVET

Emilie CHAMOULEAU

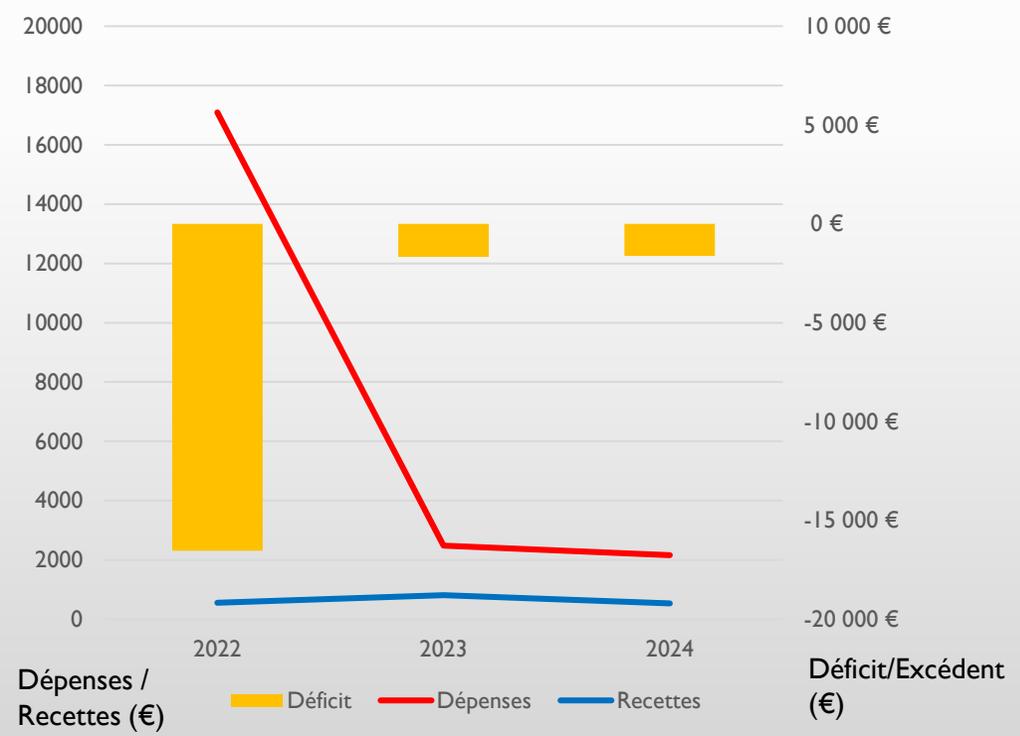
Adeline TRILAUD

MÉDIATION PRÉALABLE OBLIGATOIRE (M.P.O)

305 adhérents

Mission	Obligatoire	
Financement	Tarification	
Effectif	0,02ETP	0,05%
Budget	2 161,25 €	0,04%

Conformément à la loi n°2021-1729 du 22 décembre 2021 pour la confiance dans l'institution judiciaire, le Centre de Gestion a déployé la mission M.P.O. pour les collectivités qui souhaitent la mettre en œuvre pour leurs agents., à compter du 1^{er} juillet 2022.



	2022	2023	2024
Nombre de saisines	3	3	3
Nombre de saisines recevables	1	2	2*
MPO réalisées	1	2	2*

* Dont 1 effectuée pour le compte du CDG 24

➔ Adhésion du Conseil Départemental au dispositif

1 médiation conventionnelle (co-animée avec une médiatrice du CDG 33), représentant plus de 34 heures de mission (toujours en cours).

CONSEIL EN ORGANISATION

Conformément à l'article 25 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la FPT, et en application de la délibération du Conseil d'Administration n° 2022-47 du 12 décembre 2022, le Centre de Gestion a déployé la mission de conseil en organisation, via la convention de service soutiens à la gestion des R.H. « CDGRH+ », à compter du 1^{er} janvier 2023.

→ **1 mission** a été effectuée en 2024



BESOIN = Repenser l'organisation du travail du service patrimoine
2 agents en poste concernés, volonté de recruter un 3^{ème} agent au sein du service



CONTRAINTE TEMPORELLE = mise en œuvre opérationnelle au plus tard le 1^{er} septembre 2024
Mission sur 4 mois, depuis la validation de la mission par la collectivité (le 08/02) et la restitution et la validation du plan d'actions par le COPII (le 12/06)



MOYENS = plus de 35 heures d'intervention :

- au sein de la commune : réunions de présentation de la démarche / du diagnostic / du plan d'actions, temps d'observation et d'échanges avec les agents du service
- en temps d'analyse et de synthèse : analyse des données, élaboration de scénarii, rédaction des livrables...

11 actions préconisées et validées par l'autorité territoriale

Mission	Facultative	
Financement	Tarification	
Effectif	0,1 ETP	0,25%
Budget	7 032,28 €	0,12%



ENQUÊTE ADMINISTRATIVE

Depuis le 1^{er} janvier 2023, le CDG propose ce service dans le cadre :

- Des signalements AVDHAS
- Des procédures pré-disciplinaires

- 2 enquêtes ont été menées en 2023
- 3 en 2024 (dont 2 sont toujours en cours début 2025)



Au cours de l'exercice : 3 enquêtes ont été commandées dont 1 a été terminée.



L'enquête clôturée a été menée en 7 mois.
Dans tous les cas, le temps consacré a été sous évalué.



Elles représentent une évaluation de 287 heures de mission pour un gain de 15 770 €.
Toutes les enquêtes sont menées en binôme.

L'affectation du temps réellement consacré en comptabilité analytique est à parfaire.
Une révision du coût horaire apparaît nécessaire à court terme, car le résultat financier ne retrace pas la réalité de l'investissement humain.

Mission	Facultative	
Financement	Tarifcation	
Effectif	0,04 ETP	0,10%
Budget	3 093,22 €	0,05%

Pour la 1^{ère} année, le service a fait l'objet d'un centre d'analyse.



AIDE A LA GESTION DES ARCHIVES

54 adhérents

Mission	Facultative	
Financement	Tarification	
Effectif	0,9 ETP	2,22%
Budget	59 544,79 €	1,05%

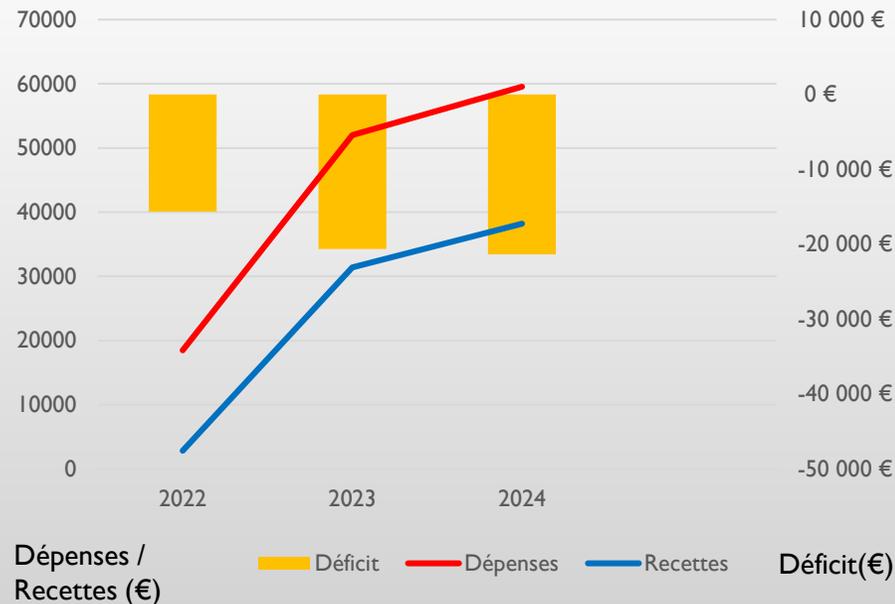


← Avant ← Après



Le Centre de Gestion propose depuis le 1^{er} septembre 2022 un service d'aide à la gestion des archives papier et électroniques. Bien que répondant à un réel besoin et avec une activité forte, le service peine à s'équilibrer. Le tarif horaire appliqué apparaît sous-estimé.

Ce résultat doit être pondéré du temps passé pour la gestion des archives du CDG I6 qui se rapproche davantage de 0,2 ETP que de la clé appliquée.



- Quelques chiffres :
- 5 devis réalisés
 - 116 jours d'intervention en collectivité
 - 585 m linéaires évalués
 - 4 devis signés pour 49 695€
 - 10 missions finalisées
 - 6 missions en cours

DIRECTION GÉNÉRALE

Nacopé COOPÉRATION RÉGIONALE
Bien plus qu'un CDG

Comité Stratégique et d'Orientation :

28 mai 2024 - Aubusson

5 novembre 2024 – Accueil du CSO à Cognac



OFFRE DE SERVICES

Structuration de deux nouvelles prestations (pour une mise en œuvre en 2025) :

- Pilotage de l'absentéisme (option associée au contrat d'assurance groupe des risques statutaires)
- Gestion RH intégrée (phase expérimentale)

ENQUETE USAGERS AUPRES DES COLLECTIVITES



3 thématiques questionnées :

- La relation usager
- La communication
- L'offre de services



258 réponses exprimées, provenant de :

- DRH/RRH
- DGS
- Secrétaires de mairie
- Maires, Présidents, élus RH

JURISTE

Création d'un poste en janvier 2024.

- 40 veilles publiées et 38 synthèses hebdo.
- 18 fiches pratiques Legal design
- Participation à plusieurs ateliers (LDG, SGM) et réunions d'info



ANDCDG

Assemblée générale :
16-18 octobre 2024 - Mende



INSTALLATION DU RÉSEAU DÉPARTEMENTAL DES SGM

1^{ère} rencontre animée par le CDG16, le CNFPT et l'ATD16, permettant de dresser des pistes de réflexion et de travail par des échanges organisés sous la forme de *WorldCafé*.

➤ Le 20 juin 2024, au Campus des Valois (près d'une centaine de SGM)

2 ateliers de sensibilisation

à l'I.A.

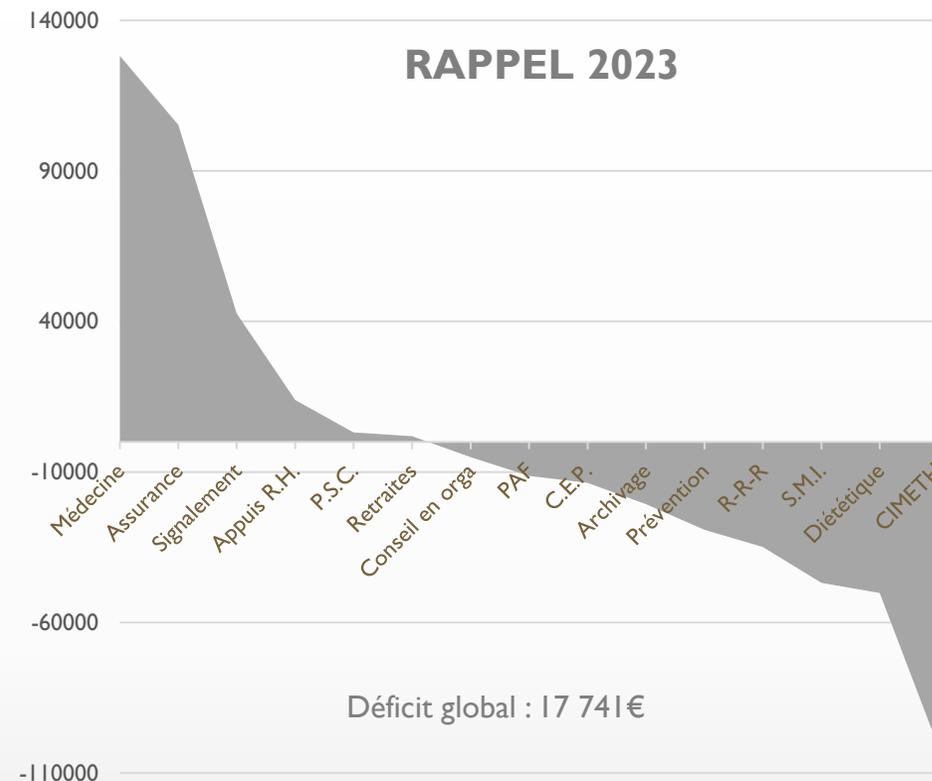


COMMUNICATION EXTERNE

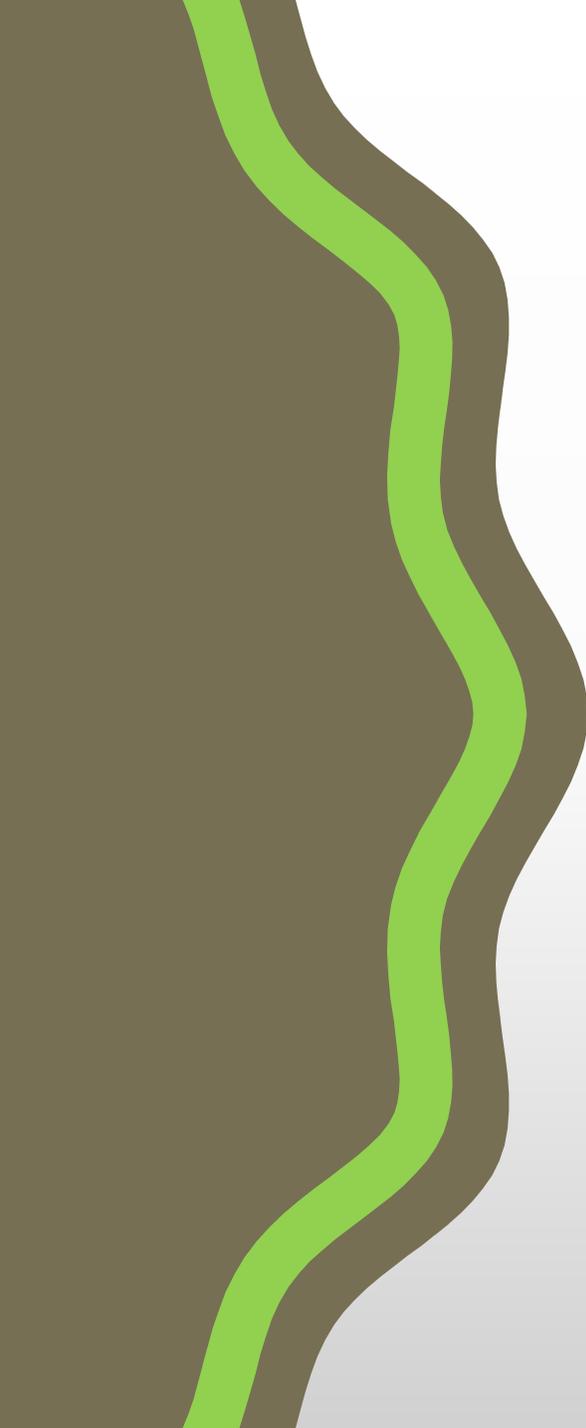
Création d'une vidéo de présentation des services du Centre de Gestion



SYNTHÈSE



Concernant la CIMETH, les variations annuelles sont liées aux versements du FIPHFP et ne sont pas représentatives de l'équilibre du service. L'excédent du service Médecine s'explique par le recrutement progressif des infirmières au cours de l'année. Le comparatif 2023-2024 montre la bonne trajectoire de réduction des déficits et des excédents. Quelques tarifs doivent encore être ajustés pour poursuivre cet objectif.



PERSPECTIVES...

EXERCICE 2025

PERSPECTIVES



Le CDG continu de s'adapter. Le CDG innove. Le CDG prépare l'avenir.

- Après l'enquête usagers, le CDG s'engage dans une démarche d'amélioration continue de sa gestion de la relation usagers. Celle-ci se veut co-construite par les agents et doit être structurante en matière de process, d'outils et d'indicateurs d'évaluation. L'objectif est de porter les exigences de l'établissement en la matière au même niveau que son devoir d'excellence sur son cœur de métier.
- Au 1^{er} janvier 2025 l'offre de service « pilotage de l'absentéisme » recueille 48 adhérents qui vont permettre d'expérimenter un travail pluridisciplinaire autour de cette problématique.
- Répondant aux difficultés croissantes des petites structures, une prestation de gestion R.H. intégrée va également être expérimentée et pourrait constituer une solution d'avenir pour garantir le respect des obligations et protéger les autorités territoriales.
- Le renouvellement des mandats va être préparé avec l'objectif de renforcer le contact du Centre avec les élus locaux. En ce sens un bulletin trimestriel « *RHythmique* » va être lancé.
- Anticipant son développement, des provisions viseront à financer une extension des espaces de bureau dans l'enceinte du site actuel (étage 2 du bâtiment C).
- Le projet numérique se poursuit avec 2 nouvelles migrations de S.I. (paie et compta) et la recherche permanente de protection des données avec en point de mire la réglementation NIS2.
- L'ensemble des conventions de service vont être refondues en une convention unique pour les collectivités affiliées afin de simplifier les renouvellements à échéance 2026.

GLOSSAIRE



ACFI	Agent Chargé des Fonctions d'Inspection
AMF	Association des Maires de France
ATD	Agence Technique Départementale
B.P.	Budget Primitif
BOE	Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi
C.A.	Compte Administratif
CA	Conseil d'Administration
CAF	Capacité d'Auto-Financement
CAP	Commission Administrative Paritaire
CCAS	Centre Communal d'Action Sociale
CCP	Commission Consultative Paritaire
CDAS	Comité Départemental d'Action Sociale
CDC	Communauté de Communes
CDG	Centre de Gestion
CDI	Contrat à Durée Indéterminé
CEP	Conseil en Evolution Professionnelle
CET	Compte Epargne Temps
CFDT	Confédération française démocratique du travail
CGT	Confédération Générale du Travail
CIAS	Centre Intercommunal d'Action Sociale
CIMETH	Cellule d'Insertion et de Maintien dans l'Emploi des Travailleurs Handicapés
CITIS	Congé pour Incapacité Temporaire Imputable au Service
CM	Conseil Médical
CNAS	Comité National d'Action Sociale
CNFPT	Centre National de la Fonction Publique Territoriale
CNRACL	Caisse Nationale de Retraite des Agents des Collectivités Locales
CRD	Capital Restant Dû
CST	Comité Social Territorial

DPD	Délégué à la Protection des Données
EP	Etablissement Public
ETP	Equivalent Temps Plein
FCTVA	Fond de Compensation de la Taxe sur la Valeur Ajoutée
FIPHPF	Fond pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique
FMPE	Fonctionnaire Momentanément Privé d'Emploi
FO	Force Ouvrière
FS	Formation Spécialisée
GPEEC	Gestion Prévisionnelle des Effectifs, des Emplois et des Compétences
GVT	Glissement Vieillesse Technicité
IRCANTEC	Institution de retraite complémentaire des agents non titulaires de l'État et des collectivités publiques
LDG	Lignes Directrices de Gestion
MPO	Médiation Préalable Obligatoire
PPR	Période Préparatoire au Reclassement
PSC	Protection Sociale Complémentaire
RAR	Restes à Réaliser
RGPD	Règlement Général de la Protection des Données
RH	Ressources Humaines
RIFSEEP	Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel
RPS	Risques Psycho-Sociaux
RQTH	Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé
RRR	Recrutement-Remplacement-Renfort
RSU	Rapport Social Unique
SAFPT	Syndicat Autonome de la Fonction Publique Territoriale
SGM	Secrétaire Générale de Mairie
SIAEP	Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable
SMI	Secrétaire de Mairie Itinérante
SNDGCT	Syndicat National des Directeurs Généraux des Collectivités Territoriales
TFP	Transformation de la Fonction Publique
TMS	Troubles Musculo-Squelettiques
UNSA	Union Nationale des Syndicats Autonomes